BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME XXIV.

JUILLET A DÉCEMBRE 1860.

PARIS,

AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,

RUE DE SÈVRES, 31.

—

1860



Bibliothèque Saint Libère

http://www.liberius.net

© Bibliothèque Saint Libère 2009.
Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

DE L'IMPRIMERIE BAILLY, DIVRY ET Cie,

A PARIS, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, 49.

de frères et de sœurs de charité qui, au XIIIe siècle, desservaient des milliers d'Hôtels-Dieu, en y suivant la règle de Saint-Augustin. Hélyot n'en parle pas, répondra l'auteur; mais il était utile de combler les lacunes d'Hélyot, et il n'y en n'a pas de plus regrettable. Certains auteurs, et la presque totalité des personnes qui n'écrivent pas, s'imaginent à tort que les sœurs de charité ne remontent qu'à saint Vincent de Paul; on croit qu'avant lui l'Eglise n'avait jamais pensé aux malades, aux pauvres, aux enfants trouvés. Rien n'est plus faux, et il est bon de détromper ceux à qui les protestants ont osé faire croire, il n'y a pas longtemps, que leurs diaconesses, au XVIe siècle, ont été le type de nos filles de charité. Nous aurions également à faire un certain nombre de critiques de détail; mais nous préférons recommander ce manuel comme une heureuse compilation, qui pourra, en de certaines limites, remplacer beaucoup de gros livres sans jamais leur faire tort. — L'auteur a été bien inspiré de placer comme appendice, à la fin de son livre, un *Tableau des principales abbayes et prieurés de France*, d'après l'abbé Expilly et le Dictionnaire de Benoît.

LÉON GAUTIER.

18. **MÉLANGES** *religieux, historiques, politiques et littéraires*, par M. Louis VEUILLOT. — 2e SÉRIE. — Tomes I, II et III, 3 volumes in-8° de IV-580, 620 et 560 pages (1859), chez Gaume frères et J. Duprey; — prix : 6 fr. le volume. Cette série sera composée de 5 volumes.)

La première série des *Mélanges* de M. Louis Veuillot s'arrête à l'année 1856; la seconde contiendra les articles de l'auteur publiés depuis cette époque. Cependant il y a joint quelques morceaux écrits antérieurement, et qu'il n'avait pu faire entrer dans son précédent recueil. Plusieurs ont une grande importance et une certaine étendue; de ce nombre sont, en particulier, un excellent travail sur le siècle de Voltaire, et une étude historique approfondie sur l'Angleterre. — On peut distinguer dans ces *Mélanges* quatre parties très-nettement tranchées, d'après la nature des sujets traités. La première partie se rapporte aux questions politiques dont nous devons éviter avec soin de nous occuper.—La seconde renferme la polémique soutenue par l'auteur contre des écrivains religieux, et particulièrement, d'après l'ordre des dates, contre MM. de Lourdoueix, Lenormant, Foisset, l'abbé Cognat, l'abbé Gaduel, de Pontmartin et de Montalembert; nous regrettons trop sincèrement les différends qui ont existé entre les membres de la même famille catholique, pour revenir sur ces tristes débats.

Disons seulement qu'on trouvera traitées au long, et avec des pièces très-importantes aux yeux de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire ecclésiastique de notre temps, la question des classiques, la discussion sur la presse religieuse laïque, et la grave affaire de *l'Univers jugé par lui-même.*—Nous serons plus libres et nous pourrons entrer dans plus de détails sur les autres parties de cette œuvre. Rien ne nous empêche, dans les deux dernières, dont l'une est consacrée à venger l'Eglise des attaques de ses adversaires, l'autre à soutenir ses défenseurs et ses enfants, d'exprimer avec franchise notre sentiment à l'égard de choses qui ne sortent pas du domaine de la controverse purement religieuse, et de la critique chrétienne.

Eclatants témoignages de la sincérité d'une plume avant tout passionnée pour le bien, les pages où l'auteur s'élève avec la chaleur d'une âme indignée contre les adversaires déclarés du catholicisme, de ses institutions et de sa morale, méritent d'être lues avec attention par tous les esprits qui veulent être éclairés, par tous les cœurs qui aiment le dévouement à l'Eglise. Maintenant que le journal où ces luttes sérieuses s'engagèrent si vivement a cessé de paraître, il est plus facile de porter sur cette portion des travaux de M. Louis Veuillot un jugement calme et désintéressé. On reprochait surtout à l'auteur de ne pas garder toujours, dans ses réponses aux attaques dirigées contre l'Eglise par les feuilles révolutionnaires et impies, ou contre la liberté religieuse par ses ennemis, les formes polies, la sage et discrète mesure, l'attitude digne qu'on est en droit d'exiger d'un chrétien. Sans donner pleine raison à M. Louis Veuillot, et tout en maintenant les observations faites ici même au sujet de la première série des *Mélanges* (t. XVII, p. 309, et t. XIX, p. 118), remarquons cependant que les qualités du journal semblent être la vivacité, l'ardeur, la passion même. Il y a, il est vrai, des réputations à ménager, des égards à montrer, de la charité chrétienne à ne jamais perdre de vue; mais il faut aussi posséder la verve et l'énergie qui sont l'âme, le génie de la presse périodique. Sans entrain, sans chaleur, sans animation, un journal ne peut vivre. Ce n'est pas ordinairement la sobre réflexion, la tranquille et sereine appréciation des choses qu'exige le lecteur. Ecrit d'ailleurs au jour le jour, sous l'impression du moment, l'article se ressent des pensées qui oppressent l'écrivain. Il ne faut cependant pas, selon le mot de Cicéron, aigrir les plaies qu'on ne peut guérir : *Quæ sanare nequeunt, exulcerant;* mais il est permis de traiter énergiquement ceux qui sont rebelles aux remèdes plus doux. Et

puis, ces adversaires de l'Eglise dont nous nous occupons ici, les rédacteurs des journaux et des brochures ouvertement anticatholiques, mettent dans leurs attaques tant de mauvaise foi, qu'il est difficile à un homme qui a du sang chrétien dans les veines de rester spectateur impassible de si ignobles procédés, de si dangereuses manœuvres. —Quoi qu'il en soit, et tout en se montrant sévère à l'égard des mouvements indignés de l'auteur, en lui reprochant d'être parfois descendu à de fâcheuses plaisanteries, à des personnalités blessantes, il ne faut pas moins reconnaître dans ses écrits de polémique religieuse une très-rare loyauté, un amour désintéressé de l'Eglise, un zèle très-utile, joint à une logique ferme et pressante, à un style à la fois brillant et solide, qualités qui font sans contredit de celui qui les possède un des meilleurs écrivains de notre temps, et un des plus sincères. Qu'on relise, en ce genre, ses articles sur MM. Rigault, Renan, Victor Hugo, Isambert et Quinet, les remarquables morceaux sur Béranger et sur M. de Lamartine, et qu'on prononce ensuite.—Un art qui distingue M. Louis Veuillot, et qu'il doit à ses inébranlables convictions, c'est de savoir montrer dans la vie d'un homme ses contradictions et l'opposer à lui-même. Avec quelle habileté consommée il met en regard, entre autres auteurs, l'ancien et le nouveau Lamartine ! Quelle éloquence lorsqu'il s'indigne de voir le poëte et le gentilhomme outrager indignement Marie-Antoinette (t. I, pp. 453-455); ou demander qu'on élève un monument à Béranger et qu'on le représente, lui, Lamartine, dans un des bas-reliefs, « agenouillé et pleurant des larmes *cordiales* » devant le chantre de l'impiété, de la goguette et de l'immoralité (t. III, p. 291)! — Un autre talent également particulier à M. Veuillot, c'est non-seulement de faire remarquer les continuelles contradictions des hommes qui ne s'appuient pas sur la pierre angulaire, mais de montrer encore du doigt leurs petitesses, leurs vanités et leurs misères. Aussi, est-ce armé d'un sourire malin et tout gaulois, qu'il se raille des beaux esprits qui prétendent donner des leçons à l'Eglise. Il n'est pas moins spirituel ni moins juste quand, de son fouet vengeur, il abat les réputations surfaites et les renommées créées par le besoin d'attaquer avec bruit la religion et ses ministres.

La dernière partie, où il n'y a qu'à féliciter sans aucune restriction, contient l'éloge des cœurs chrétiens, des institutions pieuses et des bons auteurs. Donnons le titre de presque tous ces articles, car ils sont véritablement excellents. Ce sont ceux sur Donoso Cortès, Marie-Thérèse de Jésus, M. Rio, l'abbé Rohrbacher, le P. Muard,

l'abbé Bernier, la sainteté, les quatre martyrs, et la translation des reliques de sainte Theudosie. Là, éclate à son plus haut degré le talent de l'auteur, là se montre admirablement le plus beau côté de son esprit et de son caractère. En admirant les héros chrétiens, en contemplant des existences modestes aux yeux du monde, comme celle du P. Muard (t. III, p. 226), il sait rencontrer les expressions les plus touchantes, les sentiments les plus purs, les réflexions les plus graves, et atteindre à la véritable éloquence. D'une vie plus brillante à l'extérieur, mais aussi simple aux yeux de Dieu, M. Veuillot a dit aussi de grandes et émouvantes choses (Donoso Cortès, t. I, p. 358). Citons seulement ici, sur le clergé français, une belle page, qui offre les plus justes pensées exprimées d'une manière noble et frappante. « Le clergé actuel est né du martyre. Rap« pelons-nous la destruction totale de l'Eglise en France, à la fin du « siècle dernier. Le berceau des hommes qui gouvernent aujourd'hui « l'Eglise a flotté sur les ruines des autels submergés du sang des « prêtres. Lorsqu'on représente cette spoliation et ce massacre pré« préparés par de si savantes injures, accomplis par de si persévérantes « atrocités ; et lorsqu'en même temps on voit, après un demi-siècle, « la famille sacerdotale si nombreuse, si féconde en œuvres, si forte « en vertus, l'esprit s'incline devant Dieu, reconnaissant là sa main et « sa miséricorde. A mesure que l'on entre dans les détails de cette « merveilleuse résurrection, l'admiration augmente, et l'on prend « aussi une idée plus haute de la France. Où le sang a coulé plus « qu'ailleurs, la vie a paru avec une plus triomphante énergie. Nation « vouée au Christ invinciblement ! Un petit nombre de prêtres échap« pés de l'échafaud et de l'exil reviennent au premier rayon de paix, « s'unissent à d'autres qui n'ont pas voulu fuir. Au milieu des impies « vainqueurs ou rassurés, au milieu des acquéreurs des biens de « l'Eglise, au milieu des apostats maîtres des emplois civils et de l'en« seignement public, au milieu d'un ordre social qui offre partout la « gloire ou la fortune, et qui réserve pour la seule carrière ecclésias« tique le mépris et la pauvreté, ces humbles prêtres se mettent à « l'œuvre, surveillés et entravés encore par la main qui les protége. « Ils appellent des vocations sacerdotales, et il en vient (t. III, pp. 13 « et 14). »

Terminons en rappelant quel noble emploi M. Louis Veuillot assigne à l'art. « L'art, dit-il, est, dans sa source, un don que Dieu a fait « à l'homme pour le comprendre ; et, dans sa forme, un langage

« dont l'homme doit se servir pour confesser, louer et adorer le Créa-« teur (t. II, p. 458). » Noble et exacte définition, digne d'un grand esprit et d'un cœur généreux! Et ne doit-on pas dire que l'auteur a essayé d'user du don de Dieu selon sa destination, « pour confesser, louer et adorer le Créateur ? » — De quelque côté qu'on se place pour les juger, et en exceptant toujours, comme nous l'avons fait, la controverse avec les auteurs catholiques, on ne peut se refuser à reconnaître que cette nouvelle série de *Mélanges* indique un homme qui sent en chrétien, un écrivain qui s'élève à la hauteur des grands intérêts dont il est le courageux et fidèle défenseur. E.-A. Blampignon.

19. NOTICE *sur la vie de M. Dufriche des Genettes, curé de Notre-Dame des Victoires, fondateur et directeur de l'archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie,* par M. l'abbé E.-A. de Valette, ancien sous-directeur de l'archiconfrérie, premier aumônier du lycée Napoléon. — 1 volume in-12 de 230 pages plus un portrait (1860), chez Ambroise Bray; — prix : 2 fr.

20. NOTICE *sur M. Desgenettes* (sic), *curé de Notre-Dame des Victoires,* par M. Léon Aubineau.—In-12 de 70 pages (1860), chez C. Douniol;—prix: 50 c.

La première de ces biographies du vénérable curé de Notre-Dame des Victoires, n'est sans doute encore elle-même, comme l'indique son titre, qu'une notice; mais en attendant une vie plus détaillée et plus complète, on la lira avec intérêt. « Honoré depuis plus de trente-deux ans, « dit le pieux auteur dans son avant-propos, de la confiance et de l'amitié « de M. des Genettes, témoin assidu de sa vie privée, assistant à ses œu-« vres extérieures, nous avons pu, autant que personne, apprécier ses « hautes vertus sacerdotales. Dans les épanchements de son affection « paternelle, il se plaisait à revenir sur les années de sa jeunesse, et, « recueillant avec avidité ses récits, nous les conservions avec un soin « respectueux. Nos rapports avec plusieurs membres de sa famille et « avec quelques-uns de ses contemporains, nous ont permis de com-« bler des lacunes, de rectifier des dates, et insensiblement nous nous « sommes trouvé en mesure de raconter en détail sa vie tout entière. « — Ce sont ces notes que nous offrons aujourd'hui à nos chers asso-« ciés : en les parcourant, ils reconnaîtront aisément que nous n'avons « pas eu la prétention d'écrire un livre, mais uniquement de leur pré-« senter un portrait fidèle de celui qu'ils sont habitués à chérir et à « vénérer. »

Comme on le voit, c'est ici un *portrait fidèle* du vénérable pasteur que Dieu a daigné choisir pour instrument d'un de ses plus grands desseins de miséricorde sur les âmes. Laissant cependant à

d'autres le soin de raconter l'histoire de cette admirable archiconfrérie à laquelle le nom du vertueux prêtre restera désormais attaché, M. l'abbé de Valette a retracé surtout avec complaisance le tableau de ses jeunes années et des prémices de son ministère sacerdotal dans le diocèse de Séez, son pays natal. Ce tableau comprend en effet plus de la moitié du livre. Les pieux associés de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires pourront regretter sans doute de ne pas trouver ici de plus amples détails sur cette admirable fondation, mais ils en seront dédommagés par tout ce qu'ils liront sur les souvenirs d'enfance, de jeunesse, de famille, et sur les premiers travaux du digne serviteur de Dieu, qui porta, pendant cinquante-cinq années, le caractère sacerdotal avec un sentiment si profond de sa grandeur et de ses redoutables obligations. Bonté, fermeté, prudence, charité, zèle ardent pour le salut des âmes, dévouement à toute épreuve, telles sont les principales vertus dont il donna l'exemple dans toutes les circonstances critiques où il se trouva placé. Paris le vit successivement, curé des Missions-Etrangères et de Notre-Dame des Victoires, continuer durant quarante ans l'exercice de ces mêmes vertus, prendre une part active à toutes les grandes œuvres de charité de la capitale, et enfin fonder et diriger pendant de longues années cette archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, qui a fait d'une église jadis si tristement délaissée, l'un des plus illustres sanctuaires de la chrétienté... « Sa foi vive, dit son historien en terminant, l'intégrité de « ses mœurs poussée jusqu'à l'austérité, son désintéressement absolu, « son dédain pour toute mondanité, son zèle ardent pour la gloire de « Dieu et le salut des âmes, sa tendre et active dévotion pour la sainte « Vierge, sa fermeté d'esprit, sa science ecclésiastique, sa charité im- « mense, inépuisable, ont fait de lui l'un des prêtres les plus dignes de « continuer sur la terre le sacerdoce de Jésus-Christ. Tel est le juge- « ment que nous commandent trente-deux années passées dans son « intimité (p. 227). » — Malgré les traces d'un travail trop hâtif, incomplet ; malgré certaines expressions que nous n'aimons pas, celle, par exemple, de *prêtre jureur* (assermenté), répétée trop souvent, cette notice est un livre pieux, très-édifiant, rempli de précieux détails sur le saint prêtre que nous regrettons ; nous la recommandons comme très-propre à porter au bien.

M. Léon Aubineau a voulu à son tour consacrer quelques pages à la mémoire du vénérable abbé des Genettes. Sobre de détails, il parcourt à grands traits cette vie si pleine de bonnes œuvres. S'atta-

chant aux grandes lignes de son sujet, il s'applique surtout à tracer l'historique de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, et à montrer la mission providentielle de cette fondation. Il raconte avec intérêt l'état affligeant dans lequel se trouvait cette église abandonnée, quand M. l'abbé des Genettes y fut appelé en 1832, et l'état florissant qu'elle atteignit bientôt sous son impulsion. On lira avec plaisir, à la fin de ces pages attachantes, une relation de la cérémonie du couronnement de Notre-Dame des Victoires, le 9 juillet 1853, écrite quelques heures après la solennité, et sous l'impression des sentiments de joie et de piété qu'elle avait excités dans les cœurs des fidèles.

On voit que ces deux notices se complètent très-bien l'une par l'autre.

21. **LA PERLE CACHÉE**, par Son Em. le cardinal WISEMAN, archevêque de Wesminster; *seule traduction française autorisée par l'auteur.* — 1 volume in-12 de 180 pages (1860), chez Putois-Cretté (*Bibliothèque Saint-Germain*); — prix : 1 fr. 50 c.

Annoncer aux lecteurs chrétiens, qui ne connaissent pas la langue anglaise, la traduction d'un nouvel écrit du cardinal Wiseman, c'est leur promettre un plaisir assuré, les convier à une fête offerte aux cœurs honnêtes. La plume ferme et charmante, qui a si souvent écrit des œuvres de la plus aimable simplicité, à laquelle nous devons *Fabiola*, la *Lampe du sanctuaire,* etc., sait toujours répandre dans ses pages tant de vie et de grâce, qu'on est certain, même au moment où elle veut récréer l'esprit, qu'elle fortifie la raison, émeut utilement l'âme, porte à de graves réflexions. Cette fois encore l'éminent écrivain a puisé aux vives et abondantes sources de l'antiquité, et consulté l'histoire des héros du dévouement chrétien. La vie si merveilleusement touchante de saint Alexis l'a heureusement inspiré, et lui a fourni le sujet d'un petit récit dramatique, bien fait pour plaire et pour instruire. Quoique particulièrement composés à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du collége catholique d'Ushaw, les deux actes de ce drame religieux s'adressent à tous les esprits dont le goût délicat et pur recherche les choses fraîches et limpides. De son pinceau toujours si fin et si riche, Mgr Wiseman trace un ravissant petit tableau, plein de vie et de sérénité, dont la vue pénètre l'âme d'un religieux attendrissement. — On se rappelle l'histoire justement admirée du héros choisi par le vénérable auteur : fils d'un sénateur romain, au temps de l'illustre pontife Innocent Ier et de l'empereur Honorius,

Alexis se sentit poussé par l'esprit de Dieu vers la rude existence des pèlerins. Quittant secrètement le palais de son père, dont il était l'unique enfant, il visita les saints lieux en mendiant son pain. Après quelques années ainsi écoulées dans la pauvreté, défiguré par la mortification, couvert de haillons, il revint à Rome, et, sans se faire reconnaître, frappa à la porte de la maison paternelle. On le reçut comme un mendiant et on le logea sous un escalier. Là, près de son père qui pleurait encore sa perte, il vécut cinq ans des restes des domestiques, exposé à de continuels outrages, en butte aux plus mauvais traitements, mais toujours doux, calme, souriant, appliqué à la prière et à la méditation. Il y mourut; et ce ne fut qu'après sa mort qu'on découvrit son nom et qu'on reconnut sa sainteté. — De ce fond si naturellement fécond, Mgr Wiseman, avec la plus grande simplicité, sans apprêt, appuyé seulement sur la science de l'antiquité chrétienne qu'il possède admirablement, a su tirer un drame plein de véritable poésie. Quelle scène touchante entre les autres, que celle où, sans se laisser pénétrer, Alexis vient retrouver son père et reçoit, en échange, l'aumône d'une main si chère (p. 28)! Aussi émouvantes sont les pages dans lesquelles, toujours inconnu, le saint homme supplie son père d'adopter un héritier. On remarquera encore, sous le voile de l'antique école d'Edesse, un juste éloge des Universités catholiques d'Angleterre (p. 143), et un très-beau tableau de la jeunesse chrétienne qui y étudie : « La grâce du « jeune homme réside dans la sérénité et la candeur de son front; dans la « fraîcheur de son teint qui rougit sous la louange et s'éclaire de joie « quand il peut la donner; dans ses yeux intelligents, qui ne lancent « pas la lumière, mais qui l'absorbent, fixés sur les lèvres du maître, « comme l'espérance sur le ciel; dans la simplicité enfin d'un cœur « modeste, mais ferme. Un pareil jeune homme ne réunit peut-être « pas une très-grosse gerbe, mais tous les épis qui la composent sont « pleins et lourds; le soleil les a mûris, et la rosée du ciel les a gon« flés pour le pain de la vie présente et pour la semence de la vie « future (p. 143). » Chez un tel écrivain il n'est permis de faire l'éloge ni de l'art consommé, ni de la brillante imagination, ni de la science profonde; car « les louanges languissent auprès de certains « noms. » Arrivons donc au plus vite à la traduction française. — M. Jules Gondon a un style généralement vif, correct, élégant, quoique çà et là de fâcheuses taches viennent tristement en flétrir la grâce; mais par malheur il a voulu traduire en vers les chœurs si ravissants dans l'original, et ce travail peut faire supposer qu'il ne connaît pas les

guerre terminée par la paix de Nimègue. Enfin M. Charles Dreyss y a inséré la célèbre dissertation ordinairement publiée sous ce titre : *Réflexions sur le métier du roi*, et que l'on attribue à Louis XIV lui-même. Ce sont des pages bien souvent citées, et qui, après tout, sont plus curieuses qu'instructives. L'éditeur, pour bien leur conserver le cachet royal, a respecté jusqu'à l'orthographe du texte, tout en laissant subsister diverses corrections de détail émanant d'une autre main.

Sans exagérer la valeur et l'utilité de cette ensemble de documents historiques, on doit reconnaître que leur publication est d'une très-sérieuse importance. Jamais on n'aura mieux senti qu'en étudiant les *Mémoires de Louis XIV* la réalité de cette déclaration : « L'Etat c'est « moi, » que Louis XIV n'a peut-être jamais ainsi formulée, mais qui a présidé à tous les actes politiques de son règne. Si la rédaction des Mémoires n'appartient au roi que pour une part assez faible, la pensée tout entière est de lui, et cela suffit pour rendre cette œuvre vraiment originale. Les rédacteurs se sont effacés derrière le maître, comme des commis chargés de développer une idée, et qui la traduisent scrupuleusement, sans se permettre d'y introduire des réflexions étrangères. Louis XIV n'était pas un écrivain, mais le peu qu'il a écrit, inspiré ou dicté, prouve qu'il était un penseur. Par ses Mémoires, il a contribué à justifier sa renommée, à faire comprendre sa gloire, à initier la postérité aux secrets de son règne. Nous ne devons pas en demander davantage à un homme qui avait mission de gouverner, et non d'écrire. — Nous félicitons M. Charles Dreyss de n'avoir pas reculé devant la difficile tâche que lui imposait la nécessité de contrôler, d'étudier, de comparer et de mettre en harmonie des manuscrits parfois sans suite, des fragments trop souvent inachevés, des pensées éparses sur des feuilles détachées et couvertes de ratures. Pour la première fois, la France est vraiment en possession des *Mémoires de Louis XIV*, ce simple fait résume les justes éloges que nous donnons au laborieux et intelligent écrivain qui a remplacé par un travail complet la publication fautive et défectueuse de Grouvelle. C'est un devoir pour nous de l'en remercier, et de recommander son travail à tous les amis de la vérité historique. AMÉDÉE GABOURD.

96. **LES MORTS** *souffrants et délaissés*, par le R. P. FÉLIX, de la Compagnie de Jésus. — In-12 de 72 pages (1859), chez C. Dillet et chez Adr. Le Clère et Cie; — prix : 1 fr. (Au profit des Dames auxiliatrices des âmes du purgatoire.)

En 1856, on a vu se former à Paris, sous le titre de *Dames auxiliatrices des âmes du purgatoire*, une pieuse institution, « ayant pour

« but spécial et exclusif de prier, d'agir, de souffrir pour les âmes du « purgatoire, et de leur consacrer, par un acte saintement héroïque, « toute prière, toute action, toute souffrance, en un mot, tout le mé- « rite de la vie (p. 13). » — Le 2 mai 1859, le P. Félix prononça dans l'église du Jésus, à Paris, un discours en faveur de cette œuvre, qui appelle assez d'elle-même toutes les sympathies des bons catholiques. Dire que l'auditoire fût vivement impressionné et que bien des larmes coulèrent, ne surprendra aucun de ceux qui connaissent le talent et la piété de l'illustre orateur. — Dans l'intérêt des pauvres âmes dont il a si dignement plaidé la cause, plus encore que pour céder à des instances auxquelles il n'est pas toujours permis de résister, le P. Félix a livré à l'impression ce discours, qu'il ne croyait pas d'abord devoir franchir l'enceinte où il a été prononcé. « Nous supplions, dit-il, ceux « qui consentiront à nous lire, de vouloir bien se rappeler que cet « opuscule n'a d'autre ambition qu'un acte de charité, d'autre mobile « que le besoin de secourir des âmes impuissantes à se secourir elles- « mêmes; et pourquoi ne l'avouerions-nous pas? un secret désir de « provoquer peut-être, du fond de quelques âmes, un souvenir et une « prière pour ceux que nous avons nous-mêmes le plus aimés sur la « terre. La critique n'a rien à voir dans ces quelques paroles sorties d'un « élan d'amour, et que nous reproduisons *telles quelles* (pp. VIII-IX). » Nous ne chercherons donc point ici ces démonstrations dogmatiques que l'éminent orateur déclare lui-même n'avoir pas voulu y placer, parce qu'il s'adressait à ceux qui croient et non à ceux qui discutent; mais nous le féliciterons d'avoir profondément attendri. Rien de touchant, en effet, comme ce désolant tableau des douleurs du purgatoire, qui emprunte ses traits les plus sombres à cette multiple personnification de la souffrance sur la terre, qui s'appelle l'*exilé*, l'*orphelin*, le *prisonnier* et la *veuve*. Des beautés de ce genre, où le cœur domine avec cette inimitable parole dont il a seul le secret, ne s'analysent pas : il faut les lire.

97. **DE L'ORIGINE** *du langage*, par M. Ernest RENAN, membre de l'Institut. — 2e *édition, revue et considérablement augmentée.* — 1 volume in-8° de 258 pages (1858), chez Michel Lévy frères; — prix : 6 fr.

98. **ÉTUDES** *d'histoire religieuse*, par LE MÊME. — 4e *édition.* — 1 volume in-8° de 432 pages (1859), chez les mêmes éditeurs; — prix : 7 fr. 50 c.

99. **ESSAIS** *de morale et de critique*, par LE MÊME. — 1 volume in-8° de 455 pages (1859), chez les mêmes éditeurs; — prix : 7 fr. 50 c.

Si l'on veut s'expliquer pourquoi les écrits de M. Renan se compo-

la Montagne, car les temps sont difficiles, terribles, et non hideux. Ne faut-il pas traverser cette mer rouge pour arriver à la terre promise, vers laquelle Robespierre et ses *purs* se dirigent?— Quand le commis-voyageur en patriotisme et en denrées de toute sorte arrive à Nantes, M. Emile Souvestre sent le besoin d'écrire une note pour nous prévenir que les horribles dialogues des sbires de Carrier, dans les cavernes de leurs orgies et de leurs complots d'assassins, sont historiques. A part les expressions mêmes, que le Bas-Breton n'a pu entièrement retenir, nous croyons sans peine au cynisme sanguinaire de tels scélérats, et cette vision de l'enfer dans les cabarets de la démagogie nantaise, est trop conforme à tout ce qu'on sait de cet effroyable temps, pour n'être pas acceptée. Que si elle gâte le beau idéal révolutionnaire du conteur et de son secrétaire, ce n'est pas la faute de la vérité; aussi, de telles scènes, malgré les âcres odeurs de volupté et de sang qui s'en exhalent, sont-elles une leçon d'honnêteté qu'on ne dédaigne pas, avant de parcourir, à la suite du Bas-Breton, les plaines de la chouannerie, et de le voir attaquer avec les armes de la calomnie, plus méprisables que celles des *bleus*, les chefs de *bandes* et leurs exploits, Boishardy et le *placis* de la Prennessaye, les émigrés et Quiberon.

On voit quelle est, en religion comme en histoire, la portée de ces *Souvenirs*. En les lisant, il est bon de ne jamais oublier qu'on est en compagnie d'un *patriote* à généreux sentiments, mais qui, à force d'*attendre Dieu*, a continué de l'exiler des choses humaines pour les abandonner, en pleine licence d'esprit, sinon de cœur, au gouvernement sombre de la fatalité républicaine. C'est dommage, car les peintures sont vives, aux tons chauds et variés; il est vrai que c'est toujours et partout à la palette de M. Emile Souvestre que le Bas-Breton, légèrement frotté de littérature et de poésie, demande des couleurs; mais la démocratie, à qui cette œuvre est destinée, n'a pas à se plaindre. Vraisemblablement, sans les services du compatriote-romancier, le tableau n'eût pas été fait, et le vénérable vieillard des Côtes-du-Nord aurait risqué, loin d'être un des rhapsodes d'une épopée *homérique*, de n'avoir même pas l'honneur de donner une toile à un habile pinceau.

GEORGES GANDY.

108. **LA VIERGE MARIE** *vivant dans l'Eglise, Nouvelles Etudes philosophiques sur le christianisme*, par M. Auguste NICOLAS. — 3e PARTIE. — 2 volumes in-8° ou in-12 de xx-402 et 548 pages (1860), chez A. Vaton; — prix : 12 fr. in-8°, et 8 fr. in-12.

Voici la fin de ces *Nouvelles Etudes sur le christianisme*, qui,

sous la riche inspiration de leur grand objet, ont pris la même proportion que les premières : 4 forts volumes. Et c'était juste et nécessaire, puisque, au fond, le sujet est le même de part et d'autre, et que le point de vue seul est différent. Des deux côtés, c'est la vérité religieuse tout entière à présenter au siècle, mais là en elle-même et à son foyer divin, en Jésus-Christ; ici, dans son miroir et son réflecteur, la Vierge Marie. —Ces deux séries d'*Etudes* ont été traitées avec la même science et le même talent, avec la même foi et le même amour; et si, au regard de l'exécution, il y a quelque différence, elle est toute à l'avantage des dernières, bien supérieures à leurs aînées quant à la conception générale, et aussi quant à la nouveauté et à la richesse des détails. Les premières embrassaient cet apologétique ordinaire du christianisme, marqué, depuis les Pères jusqu'à nous, particulièrement depuis le XVIIe siècle, en France, en Allemagne et en Angleterre, par tant de monuments immortels. Leur mérite et leur à-propos étaient dans la condensation lumineuse de ce qu'on ne pouvait trouver qu'épars dans tant de vastes ouvrages, et encore dans leur appropriation aux besoins d'un siècle à la fois ignorant et orgueilleux de sa prétendue science, à la fois sceptique et avide de croire. De là leur grands succès et leurs inappréciables services. — Dans ces *Nouvelles Etudes*, tout est nouveau, non, certes, quant au culte général de la Vierge Marie, — plus de quarante mille volumes écrits en son honneur en témoignent assez,— mais quant au dessein de faire de Marie le centre vital d'une défense du christianisme, et comme l'argument unique de sa démonstration. Et voilà pourquoi, dans son plan général et dans ses plus riches aperçus, ce livre ne ressemble en rien à ce qui avait été précédemment écrit sur la sainte Vierge, et présente un mérite incontestable d'originalité. De là peut-être le succès plus restreint qui lui est réservé. Tandis que les précédentes *Etudes* s'adressaient au doute quasi universel et aux agitations inquiètes d'un siècle cherchant à se refaire des croyances, celles-ci, directement du moins, ne parlent qu'à la foi et à la piété sincères, si rares de nos jours, et ce n'est que par les croyants et les dévots, en fournissant à ceux-ci des forces et des armes, qu'elles peuvent atteindre l'incrédulité. D'ailleurs, tous ne les trouveront pas de tous points aussi incontestables que les premières; quelques-uns les accuseront de temps en temps d'exagérations ou de doctrine ou de langage, d'où une certaine défiance qu'ils seront tentés d'étendre à ce qu'elles renferment de plus certain et de plus attrayant.

Avant tout, remarquons et admirons la belle ordonnance de ce livre dans les trois parties qui le composent : *la Vierge Marie dans le plan divin; — la Vierge Marie d'après l'Evangile ; — la Vierge Marie vivant dans l'Eglise.* C'est l'idéal, la réalité et l'action. C'est le type conçu dans les pensées éternelles de Dieu, et embrassant tous ses desseins quant à la création et à la rédemption du monde ; c'est ce type réalisé dans le temps d'une manière complète et adéquate ; c'est cette grande réalisation toujours vivante et agissante, d'où l'Eglise tire elle-même, sinon directement, au moins par dérivation, sa vie et son action propre. Voilà la belle trilogie dont nous avons déjà vu se dérouler les deux premières parties (t. XV, p. 375, et t. XVII, pp. 53 et 405), et dont il nous reste aujourd'hui à contempler la troisième.

Celle-ci se compose elle-même de quatre expositions : exposition *théorique* du culte d'honneur, d'imitation et d'invocation dont la très-sainte Vierge est l'objet dans l'Eglise ; — exposition *liturgique* de ce culte, prières, offices, fêtes, dévotions qui en composent l'exercice ; — exposition *historique* de ses origines, de ses développements, de ses triomphes, de ses institutions et de ses œuvres dans le monde ; — exposition *pratique* et *sociale* de son influence et de ses effets.

L'exposition *théorique* est un riche traité, non-seulement de ce qui en fait l'objet propre, — le culte de la sainte Vierge, — mais du culte des saints en général. Elle repose sur ce principe, que la créature, par la même révélation qui l'a dépouillée du culte d'*adoration* dont l'entourait le paganisme, a été revêtue d'un culte d'*honneur* qui l'assujettit à Dieu comme à l'auteur de son être, de son ennoblissement et de sa gloire, ce qui, tout en la glorifiant, exclut tout péril, toute possibilité d'idolâtrie. D'où la conséquence que la créature, honorable comme ouvrage et image de son Créateur, doit être honorée *proportionnellement* à ce rapport avec Dieu et à l'excellence qu'elle en tire. Vraie déjà dans l'ordre de la nature, cette conséquence doit se poursuivre dans l'ordre de la grâce et de la gloire, sur la terre comme au ciel, où le chrétien mérite des honneurs proportionnels à son rapport de grâce et de sainteté avec Jésus-Christ, comme refait à cette image incarnée de Dieu lui-même, comme membre de ce divin chef, comme participant de sa divinité par notre humanité qu'il a bien voulu prendre. Culte d'honneur et de charité, mais qui, fondé sur une plus grande grâce de Dieu et sur une fidélité plus grande, qui est elle-même une grâce, exclut encore toute confusion avec Dieu et toute idolâtrie. — Sur cette base, commune à tous les chrétiens et à tous les saints,

s'élève le culte de Marie de toute la hauteur de sa dignité incommensurable de mère de Dieu. Culte, néanmoins, qui ne peut ni tomber dans l'excès, ni empiéter sur le culte divin, parce qu'il ne fait qu'épuiser sa nature, — qui est le simple honneur, — sans aller jamais à l'adoration, et qu'il ne fait que glorifier Dieu dans le plus magnifique ouvrage de sa puissance et de sa grâce ; culte que nous ne saurions refuser ni diminuer, sans attenter à la destinée chrétienne dont Marie est la plus haute personnification, sans forfaire à l'honneur de notre race ainsi glorifiée dans notre sœur et notre mère, sans résister à l'exemple des justes des deux alliances, de la nature angélique et de Dieu lui-même. — Culte d'honneur et de charité, le culte de Marie est encore nécessairement un culte d'*imitation*, le vrai hommage de la piété filiale, consistant à reproduire les vertus d'une mère. Et, d'ailleurs, en cela se résume tout culte chrétien, puisque Jésus-Christ a pris notre nature pour nous servir de modèle en même temps que de rédempteur, et qu'il nous a donné dans les saints, et, au-dessus d'eux, dans la sainte Vierge, autant d'images décroissantes par lesquelles nous pouvons remonter jusqu'à la suprême perfection. — Enfin, le culte de Marie est encore un culte d'*invocation*, par lequel nous réclamons le ministère de son intercession auprès de Dieu et de sa coopération dans l'œuvre de notre salut ; ministère qu'elle partage avec tous les saints de la terre et du ciel, mais qu'elle porte, quant au degré, jusqu'à l'universalité et à la toute-puissance, continuant de nous communiquer tous les fruits de la rédemption comme elle nous en a donné l'auteur.

L'exposition *liturgique* du culte de Marie nous montre cette doctrine même en exercice et en action, inspirant et réglant les sentiments de la piété chrétienne envers elle ; elle nous montre, dans son organisation et dans son appareil, la vie de Marie dans l'Eglise, c'est-à-dire la vie même de Jésus-Christ, dont la sainte Vierge possède la plénitude et la dispensation. C'est pourquoi Marie est mêlée à toute la liturgie de l'Eglise, à ses prières générales et usuelles, aux prières de la messe et à tous ses offices ; c'est pourquoi, outre ses fêtes propres, elle a sa part à toutes les fêtes de Jésus-Christ, nous ayant donné Jésus-Christ même, dont ces fêtes nous reproduisent la vie reçue d'elle. En un mot, la vie de Marie dans l'Eglise n'est que sa vie évangélique glorifiée dans le ciel et universalisée sur la terre, que l'application à l'humanité de son ministère préordonné dans le plan divin et réalisé dans l'Evangile.

Comment s'est opéré ce passage de la vie dans l'Evangile à la vie dans l'Eglise ; comment s'est faite cette extension à l'humanité des divins mystères auxquels elle a pris part ; comment, en un mot, s'est formé et déployé le culte de Marie dans le monde? Tel est l'objet de l'exposition *historique*. — Ici, pour répondre au protestantisme, l'auteur s'attache avec raison à établir l'antiquité du culte de la sainte Vierge. Il le montre d'abord biblique, évangélique, et même mythique ; il le montre attesté par les évangiles apocryphes, les peintures des catacombes et toutes les anciennes liturgies ; il le montre enfin proclamé par toutes les grandes voix des trois premiers siècles chrétiens : saint Jean l'Evangéliste, saint Ignace martyr, saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Archelaüs, saint Grégoire de Néocésarée, sainte Justine et saint Cyprien d'Antioche, saint Cyprien de Carthage, dont les témoignages unanimes nous font voir en Marie le plus grand instrument de Jésus-Christ contre l'ennemi qu'il est venu combattre et qu'il foule aux pieds par elle. Toutefois, il est vrai de dire que, à partir de la soumission du monde à Jésus-Christ, le culte de Marie prend un déploiement plus étendu. Doctrinal surtout dans les trois premiers siècles, et d'ailleurs contenu et reservé à cause du danger d'idolâtrie, il revêt, au quatrième, un caractère laudatif et déprécatif qui éclate par les bouches éloquentes des Ephrem et des Epiphane, des Grégoire de Nazianze et des Chrysostome, des Ambroise et des Augustin. Ce n'est donc pas, comme on l'a dit, au concile d'Ephèse qu'il prend sa source; seulement, c'est au concile d'Ephèse qu'il afflue, pour se répandre de là en flots plus riches qui envahissent le monde. Nestorius en fut le grand promoteur. « En voulant le refou-« ler, il le provoqua. Il mit dans le plus grand jour et ramassa « comme dans un centre lumineux cette vérité qui était diffuse dans « toute la doctrine de l'Eglise depuis les apôtres, que la maternité di-« vine de Marie est l'argument héroïque de la divinité de Jésus-« Christ, et comme le *palladium* du christianisme (t. II, p. 198). » — Notons ici en passant un exemple de ces excès de doctrine ou de langage dont nous parlions en commençant. Il y a, chez M. Nicolas, de ces conversions de propositions ou de vérités qui appliquent à la sainte Vierge ce qui ne peut être dit que de Jésus-Christ, ou, du moins, ce qui n'est pleinement vrai que de Dieu. Nous pourrons en citer quelques autres traits. Ici, en particulier, au lieu de faire de la maternité divine de Marie l'argument de la divinité de Jésus-Christ, ne devrait-on pas dire, avec plus d'exactitude, que la divinité de Jésus-Christ

est l'argument de la maternité divine de Marie? Et, en effet, ce n'est qu'après avoir proclamé Jésus-Christ Dieu, que le concile d'Ephèse décerna à Marie ce glorieux titre de Θεοτοκὸς que lui déniait Nestorius.

Quoi qu'il en soit, à partir du concile d'Ephèse, le culte de Marie entre dans une phase si vaste, qu'il devient impossible de l'embrasser et de la parcourir. Heureusement qu'il est moins nécessaire d'en suivre tous les mouvements, puisque l'hérésie ne conteste pas le fait, et qu'elle se contente d'en fausser l'origine. Voilà pourquoi il importait davantage de rattacher aux premiers siècles le principe du vaste déploiement que prit au cinquième le culte de Marie. Néanmoins, l'auteur n'en néglige pas l'histoire depuis le concile d'Ephèse jusqu'à nos jours. Seulement, après avoir écrit pour *prouver*, il n'écrit plus que pour *raconter*. Il dit l'institution des fêtes de la sainte Vierge; il dit, avec une foi saintement hardie, ses apparitions et ses miracles. Et ici, moins pour réfuter l'hérésie que pour raffermir les timides et les pusillanimes, il a un beau chapitre sur « la crédibilité aux miracles en « dehors de l'Evangile, » chapitre que nous recommandons à certains catholiques, même illustres, qui, narrateurs de faits miraculeux, n'osent les présenter au rationalisme qu'enveloppés de mitigations, de concessions et de toute sorte de précautions oratoires. Puissent-ils apprendre là que le principe de la critique, en pareille matière, est la *présomption*, non de tel miracle, mais *du miracle* pris en soi comme « chose, dit saint François de Sales, qui exalte et magnifie l'amour « de Dieu envers les hommes, ou l'amour des hommes envers Dieu. » — Ce flambeau à la main, M. Nicolas parcourt de siècle en siècle l'histoire des merveilles du culte de Marie chez les rois et chez les peuples, dans le monde et dans les ordres religieux, dans les institutions et les monuments, jusqu'à la proclamation du dogme de l'immaculée conception.

Restait à exposer l'influence et les effets du culte de Marie : influence sur l'état de la femme, sur la vie des individus, sur la famille, sur la société, sur les diverses conditions de la vie humaine, sur les institutions religieuses et sur les œuvres de charité et de bienfaisance. Tel est l'objet du quatrième livre, neuf, riche, trop riche même pour qu'il nous soit possible d'en essayer une analyse. Disons seulement qu'ici encore l'auteur, quand il s'agit d'expliquer la transformation du monde, des mœurs et des institutions, va droit au surnaturel, sans compromis, bien entendu, avec le rationalisme, sans concessions même à cet espèce de naturalisme catholique, qui, dans de célèbres

publications récentes, cherche à faire des circonstances historiques, des doctrines humaines une sorte de préparation évangélique. Il n'admet pas « ce partage de l'action du christianisme avec des prédis- « positions et des tendances dont il n'aurait été que l'*expression*, et qu'il « n'aurait fait que *hâter*, que *régulariser* et que *consommer*. » Selon lui, « ce n'est pas *trop dire* que d'attribuer au christianisme d'avoir « CRÉÉ (c'est là en effet le vrai mot) ce mouvement. » Il remarque avec peine « la manière de voir contraire, qui tend cependant à se « faire jour, même parmi des catholiques. Nous osons le dire, ajoute- « t-il, c'est là un malheur (t. II, p. 329). » Nous ne dirons certes pas que l'auteur tombe, lui, dans l'excès contraire; mais, dans cette quatrième partie encore, quelques-uns trouveront certaines exagérations. Ainsi, quand il s'agit de montrer l'influence de Marie dans les sciences, la poésie, les arts, suffit-il d'avoir établi que le Verbe divin est le type du vrai, le vrai même, pour être en droit de conclure que la mère du Verbe incarné est elle-même l'objet de la raison dans les sciences? L'application semblera forcée, établie sur des jeux de mots plus que sur la réalité des choses. M. Nicolas est ordinairement plus heureux lorsqu'il nous fait voir Marie objet de l'imagination et de la sensibilité dans les lettres et dans les arts. Il y a là des pages détachées d'une belle esthétique chrétienne.

Et maintenant, prenons congé de ce grand ouvrage, vraiment digne de son pays et de son âge, du royaume et du siècle de Marie. Puisse-t-il, comme tant de monuments dont est couvert le sol de l'Eglise, signaler une nouvelle victoire remportée, par celle qui seule a détruit dans le monde toutes les hérésies, sur toutes les hontes et toutes les lâchetés de ce temps! U. MAYNARD.

109. **DE LA VOCATION RELIGIEUSE**, par le R. P. Fr. Ambroise POTTON, de l'ordre des frères-prêcheurs. — 1 volume in-18 de VI-340 pages (1859), chez Mme veuve Poussielgue-Rusand; — prix : 1 fr. 50 c.

Plusieurs auteurs ont écrit sur la vie religieuse d'excellents traités, où ils enseignent aux religieux les avantages et les obligations de leur état. Le P. Potton s'est proposé un but tout différent. Il a pensé à ces âmes choisies, qui, sollicitées intérieurement par la grâce divine, sans savoir exactement ce que Dieu demande d'elles, cherchent à se donner à quelque chose de grand, de généreux et de saint; c'est afin de les éclairer qu'il a composé ce livre, divisé en cinq chapitres et suivi d'un appendice contenant divers exercices à l'usage de ceux

qui étudient leur vocation religieuse. Cet appendice, qui occupe une bonne partie du volume (pp. 210 à 340), comprend les prières du matin et du soir, les prières avant et après la confession et la communion; le chemin de la croix et diverses sentences tirées des divines Ecritures. Voici comment l'auteur a rempli son cadre. — Rien de plus important que le choix d'un état; mais il faut, pour ce choix qui décide du temps et de l'éternité, des dispositions préparatoires, qui sont : la pensée de la mort, la pratique des bonnes œuvres, la prière, et surtout le courage pour correspondre à la grâce qui nous appelle. — Entre toutes les vocations, la plus parfaite est la vocation religieuse. Les ordres religieux sont, en effet, un des principaux ornements et une des plus belles parures de l'Eglise; mais comme tous n'ont pas le même but, il faut bien étudier sa vocation, pour choisir convenablement entre les religions *contemplatives, actives* ou *sacerdotales*, selon l'impulsion de la grâce, suivant ses goûts et son aptitude.—Après le choix fait, il est important de s'appliquer à la perfection de la vie religieuse, qui se résume dans les vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté.—Ces vœux, pénibles à la chair mais allégés par la grâce, ont l'immense avantage de nous séparer du monde, de nous rendre semblables à Jésus-Christ, de nous faire trouver mille douceurs dans la vie commune, de nous rendre le salut plus facile, la mort plus douce, de nous faire passer ici-bas par un purgatoire plus léger et plus court; enfin de nous obtenir dans le ciel une plus parfaite récompense. — La nature se révolte bien et trouve mille objections avant de se soumettre à la vocation religieuse. La religion, dit-elle, est un état trop difficile; il est impossible de persévérer si longtemps; on peut faire dans le monde autant de bien que dans la vie religieuse; on se doit à ses parents; est-on bien sûr de n'être pas inutile en religion? L'auteur, dans son dernier chapitre, répond à ces objections qui peuvent retarder, ou même paralyser entièrement la vocation religieuse.

Ce petit livre porte une approbation du P. Lacordaire, dans laquelle nous lisons qu'il résume d'une manière simple, claire, onctueuse et élevée, la doctrine théologique et spirituelle sur la vie religieuse. — Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir eu occasion de le recommander à nos lecteurs.

110. VOYAGE *d'une jeune fille autour de sa chambre, nouvelle morale et instructive,* par Mlle Emma FAUCON. — 1 volume in-18 de 110 pages (1860), chez B. Maillet; — prix : 75 c.

Une petite chambre bien gardée, bien étudiée, a son charme.

Cellula dulcescit. Voici une jeune fille qui a pris le bon parti pour aimer son intérieur : c'est de voyager, mais sans sortir de chez elle, parmi les objets dont sa modeste chambre est peuplée. Suivons-la dans ce voyage de long cours, avec un véhicule plus rapide que la vapeur, avec l'imagination, à qui il faut si peu d'espace pour aller si vite et si loin. — Après un coup d'œil, par la fenêtre ouverte, à travers un beau jardin où croissent à la fois fleurs et souvenirs, on rentre chez soi et l'on va ; les stations sont peu nombreuses ; le voyage serait bientôt terminé s'il n'y avait qu'à décrire ; mais chaque objet inspire quelque bonne pensée, sur laquelle il y a toujours lieu de s'arrêter. D'abord, c'est le miroir, chose inévitable ! Mais, si la jeune fille est sensée, comme notre héroïne, le miroir saura lui conseiller les grâces de l'âme aussi bien que celles du visage. Vous êtes jolie, enfant, quand votre âme se reflète en sentiments purs et généreux sur vos traits. Ensuite, le bureau de travail et le piano, qui parlent de la vie sérieuse, des fruits de l'étude et de ceux des arts qui charment sans troubler. Comme décoration, un seul tableau, mais signé Luca Signorelli, daté de 1512, une page comme sont certaines œuvres antéraphaéliennes admirées pour leur caractère grandiose et leur sainteté, et que la jeune voyageuse décrit très-bien. La bibliothèque n'est pas nombreuse ; à part les livres religieux, il n'y a guère qu'un ouvrage dont on paraît faire une lecture bien assidue, un petit roman sentimental, *Picciola*, dont le long succès a dépassé la valeur (p. 27), et qui, du moins, ne saurait suffire à la bibliothèque littéraire d'une jeune fille qui fait de son bureau d'acajou, si bien garni de ses agrès, un si bon emploi. Que de choses charmantes sur l'étagère, et d'autres insignifiantes aux yeux, mais précieuses au cœur ! Cela est bien convenu ; un voyage autour de ma chambre ne saurait être qu'un voyage à la région des souvenirs. Parfois c'est bien un caquetage, mais gracieux, innocent, ressemblant assez à ce qui se passe dans un salon, et qui se résumerait bien par ces quelques lignes : « Dans ma chambre il y a une commode, dans cette commode un petit coffret d'ébène, dans ce coffret ma correspondance, et en particulier une lettre de mon frère, capitaine aux spahis, et dans cette lettre une histoire algérienne que je vais vous raconter. » — Cette histoire remplit une partie du volume. On s'en plaindrait, si elle n'était intéressante et bien dite (p. 78). — On finit la pérégrination par la pendule, station instructive, image du temps qui s'enfuit. Que de bonnes réflexions cette pensée suggère, souvent cruelles pour ceux qui comp-

tent avec la vie, mais ici souvenirs légers, qui se portent sans effort! — Il est neuf heures; la jeune fille, éveillée de son doux voyage, revient aux travaux du jour. « Adieu, dit-elle, ma petite chambre, et « vous, chers objets, compagnons de ma vie tranquille; au revoir, à « bientôt (p. 108). » — Nous recommandons ce petit livre aux jeunes personnes qui aiment à retirer de leurs lectures agrément et profit.

A. Mazure.

111. VOYAGE EN FLANDRE, par M. J.-P. Faber. — 1 volume in-12 de 116 pages plus 1 gravure (1860), chez H. Casterman, à Tournai, et chez P. Lethielleux, à Paris (*Récits historiques et légendaires de la France*); — prix : 60 c.

Ce petit volume est une compilation assez bien ordonnée, et liée par un dialogue qui, sans avoir rien de piquant, en remplit bien les vides. L'auteur suppose un maître de pension voyageant pendant les vacances avec quelques-uns de ses élèves : ils visitent une partie du département du Nord; mais leur excursion, qui s'étend de Cambrai à Lille, est brusquement interrompue. C'est donc un travail incomplet, un fragment qui attend nécessairement une suite. Bien qu'il ne nous apprenne rien de nouveau sur la Flandre, il faut convenir que l'auteur de ce petit livre n'y a rassemblé que des choses instructives et empreintes d'un bon esprit. Ces récits historiques doivent avoir de l'intérêt pour les habitants du pays, et peuvent servir de guide à ceux qui ont à le parcourir; ce sont d'ailleurs quelques éléments d'instruction pour tous, et, dans tous les cas, c'est un passe-temps parfaitement innocent.

J. Maillot.

OUVRAGES

CONDAMNÉS ET DÉFENDUS PAR LA S. CONGRÉGATION DE L'INDEX.

Par un décret en date du 10 septembre dernier, approuvé par le Saint-Père le 14 du même mois, la S. Congrégation de l'Index a condamné les ouvrages suivants :

Le Cantique des cantiques, par M. Ernest Renan. — Paris, 1860.

De la Rénovation de l'Eglise, par M. l'abbé J.-H. Michon. — Paris, 1860.

Libertés de l'Eglise gallicane. Manuel du droit public ecclésiastique français, contenant les 83 *articles des libertés avec un commentaire, la déclaration du clergé de* 1682 *sur les limites de la*

puissance ecclésiastique, — et la loi organique, etc. ; *suivi d'un appendice contenant plusieurs questions sur l'Index, le pouvoir des légats, l'abus des excommunications et la question romaine,* par M. DUPIN, docteur en droit, procureur général près la Cour de cassation, sénateur, etc. — Paris, avril 1860. — Ouvrage déjà condamné par un décret du 5 avril 1845. (Voir p. 481 de notre t. IV, et p. 460 de notre t. III.)

La Rome des papes, son origine, ses mœurs intimes, son système administratif, par UN ANCIEN MEMBRE DE LA CONSTITUANTE ROMAINE : *traduction de l'ouvrage italien.* — 3 volumes, Bâle, 1859. (En quelque langue que cet ouvrage soit publié.)

Die Philosophie der Kirchenvaeter, von Dr. Johannes HUBER, a. ord. Professor der Philosophie an der Universitaet Muenchen. — Muenchen, 1859. (En latin : *Philosophia Patrum Ecclesiæ*, auctore D. Joanne HUBER, professore extraordinario philosophiæ in Universitate Monacensi. — Monachii, 1859.—En français : *la Philosophie des Pères de l'Eglise,* par le docteur Jean HUBER, etc.)

NÉCROLOGIE.

M. DE LOURDOUEIX. — M. ANTOINE PÉRISSE.

M. Jacques-Honoré Lelarge, baron de Lourdoueix, né en 1787, rédacteur en chef de la *Gazette de France,* officier de la légion d'honneur, vient de mourir à Amélie-les-Bains. Ses débuts comme publiciste remontent à 1814. Il écrivit dans le *Mercure*, dans le *Spectateur,* et devint bientôt le collaborateur assidu du plus ancien de nos journaux politiques, la *Gazette de France,* fondée en 1631 par le médecin Renaudot. A la mort de M. de Genoude, en 1849, il en prit la direction. — Sous le ministère Decazes il avait été chef de la division des beaux arts au ministère de l'intérieur, et en 1827, sous le ministère Villèle, président du bureau de censure. — La presse entière, en annonçant la mort de cet homme de bien, de ce chrétien fervent, dont la fidélité à sa foi religieuse et à ses convictions politiques ne s'est jamais démentie, lui a rendu un hommage d'autant plus remarquable et d'autant plus digne, que M. de Lourdoueix avait suivi une voie plus éloignée de celle de ses confrères.

Ses principaux ouvrages sont, par ordre chronologique :

La France après la révolution (1816) ; — *les Folies du siècle*

(1817, 3ᵉ édition en 1818); — *Opinion d'un citoyen sur la situation de la France* (1818); — *le Fil d'Ariane* (1820); — *les Séductions politiques, ou l'An* 1821 (1822); — *de la Restauration de la société française* (1833); — *la Raison monarchique* (1838), en collaboration avec M. de Genoude; — *de la Vérité universelle, pour servir d'introduction à la philosophie du Verbe* (1838); — *Elévations et prières* (1847-1850).

L'imprimerie et la librairie ont, comme la presse périodique, fait une grande perte pendant le mois qui vient de s'écouler. Le 7 octobre est décédé à Lyon M. Antoine Périsse, chef de l'importante maison de ce nom, dont la fondation et la succession de père en fils est plus que séculaire. M. Antoine Périsse était âgé de 76 ans. Célibataire, il consacrait à des œuvres de charité et de piété tous les moments que lui laissaient les affaires. La ville de Lyon lui doit la création d'œuvres importantes, qu'il soutenait de son zèle et de sa fortune. On cite de lui des traits ravissants de la charité la plus ingénieuse. Depuis 1848, il s'occupait plus spécialement de l'œuvre de l'Union catholique, qui compte plus de 200,000 souscripteurs. — M. Antoine Périsse laisse deux frères : M. Stéphane Périsse, retiré des affaires depuis quelques années, et M. Jules Périsse, qui dirigeait avec lui la maison de Lyon.

BULLETIN SOMMAIRE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DU MOIS.

Almanach *du cultivateur*, par LES RÉDACTEURS DE LA *Maison rustique du* XIXᵉ *siècle*. — 17ᵉ ANNÉE, 1861. — 1 vol. in-16 orné de 68 gravures, à la Librairie agricole; — prix : 50 c.

Almanach *du jardinier*, par LES RÉDACTEURS DE LA *Maison rustique du* XIXᵉ *siècle*. — 18ᵉ ANNÉE, 1861. — 1 vol. in-16 de 192 pages, orné de 69 gravures, à la Librairie agricole; — prix : 50 c.

Almanach *religieux, étrennes catholiques pour l'an de grâce* 1861. — 6ᵉ ANNÉE. — In-18 de 128 pages, chez Collignon; — prix : 50 c.

Ami (l') *de la famille, Almanach illustré pour l'année* 1861, par M. Louis-Léopold BÉCOULET. — 3ᵉ ANNÉE. — In-18 de 128 pages, chez Périsse frères, à Lyon et à Paris; — prix : 30. c.

Ange (l') *du bagne*, par M. Raoul DE NAVERY. — 1 vol. in-12 de VIII-314 pages, chez C. Dillet; — prix : 2 fr.

L'Autel et le foyer.

Angèle, ou *le Dévouement filial*, par Marie-S. Leroyer DE CHANTEPIE. — 1 vol. in-12 de 140 pages plus 1 gravure, chez A. Mame et Cie, à Tours, et chez Mme veuve Poussielgue-Rusand, à Paris; — prix : 50 c.

Bibliothèque des écoles chrétiennes; — 3ᵉ série.

Antécédents *et* **conséquences** *de la situation actuelle*, par M. le comte A. DE FALLOUX, de l'Académie française. — In-8ᵒ de 30 pages, chez C. Douniol; — prix : 1 fr.

Extrait du *Correspondant* du 25 septembre 1860.

Auprès *des malades. — Souvenirs d'un missionnaire; traduit de l'anglais* du R. P. Edw. PRICE. — 1 vol. in-12 de 332 pages, chez Putois-Cretté; — prix : 2 fr.

Bibliothèque Saint-Germain.

Baguettes (les) *du petit tambour*, ou *le Bon fils; traduit de l'allemand* de Gustave NIERITZ, par M. Alfred D'AVELINE, traducteur du *Village des alchimistes*. — 1 vol. in-8ᵒ de 144 pages plus 1 gravure,

« été *confiée,* à s'annihiler devant Louis le Grand, à gémir sur leur « passé, à devenir des courtisans dociles, en extase devant le roi-soleil « (p. 244). » Pure imagination que tout cela! La Fronde n'a nullement, quoi qu'en dise l'auteur après beaucoup d'autres, ouvert aux masses et à la bourgeoisie des perspectives politiques. La sincérité et même l'entraînement monarchique de la France, sous le règne de Louis XIV, réfutent les vues qu'on lui prête. Les tumultes de la Fronde n'ont pas plus préparé le mouvement de 89, que ne l'avaient fait les séditions bien autrement *avancées* d'Etienne Marcel et de Robert Lecoq sous Jean II, les désordres populaires du règne de Charles VI, les insurrections et les violences de la Ligue. La révolution est sortie des écoles du XVIIIe siècle, et ces écoles, à leur tour, furent logiquement affiliées à la Réforme. Interrompue par Louis XIV, l'œuvre des sectes fut reprise dans l'*Encyclopédie*. Elle fit explosion en 89. — Quant aux courtisans du grand roi qui indignent M. Challamel, nous n'avons pas à les justifier; nous tenons seulement à dire qu'ils s'abaissaient devant la royauté parce qu'elle était un principe, plus encore que devant le roi parce qu'il était grand. En ce temps-là, on se mettait aux genoux du roi, mais on savait se relever indépendant et fier; souvent l'énergique liberté du conseil et de la résistance égalait l'enthousiasme de l'éloge. Abstenons-nous des contrastes historiques. M. Challamel, du reste, pourrait, au besoin, nous les signaler, sans faire un trop long voyage à travers ses souvenirs.

GEORGES GANDY.

119. **HISTOIRE** *populaire des papes,* par M. J. CHANTREL. — Collection de 24 volumes in-18 de 216 pages chacun, chez C. Dillet; — prix : 1 fr. le volume *franco.*

La papauté est l'institution qui a présidé au développement de la civilisation moderne; c'est elle qui a établi et qui maintient encore sur la terre le règne de la vérité, du droit et de la conscience. Cependant, par une ingratitude qui étonnerait, si l'on ne savait que le génie du mal ne rend jamais les armes quand il s'agit de combattre la vérité et le bonheur réel de l'homme, la papauté a été, dans chaque siècle, en butte à toutes sortes d'attaques. De nos jours, que de préjugés, que de préventions, que d'erreurs répandus contre elle! C'est pour les dissiper, non par des raisonnements, mais par des faits, qu'un auteur déjà favorablement connu a entrepris ce nouveau travail. « On accuse, dit-il, la papauté dans son passé et dans

« son présent; nous la montrerons dans son passé et dans son présent, « et l'on verra si elle mérite les reproches qu'on lui adresse (t. I[er], « p. 18). » — On met toujours le nom du peuple en avant : c'est le peuple que l'on veut éclairer, que l'on veut émanciper, que l'on veut rendre heureux. Il est donc nécessaire d'éclairer le peuple, de faire pénétrer la vérité là où l'on s'efforce d'accumuler les ténèbres, de montrer au peuple honnête et sincèrement ami du vrai où est, en effet, la vérité; il faut lui faire voir enfin que ce sont précisément les petits, les pauvres, par conséquent la plus grande partie du genre humain, qui est le plus redevable à l'action bienfaisante de la papauté. — Telle est la pensée qui a inspiré l'auteur de l'*Histoire populaire des papes*. Il a voulu surtout que son livre répondit à la nécessité du moment. Mais laissons-le d'abord nous dire lui-même comment il a mis sa pensée à exécution. — « Nous avons lu, dit-il, les livres hostiles à la « papauté qui sont aujourd'hui le plus répandus; nous avons noté « avec soin les préjugés les plus enracinés, les erreurs les plus accré- « ditées, et, soit en y répondant directement, soit en y répondant indi- « rectement par le simple récit des faits, nous nous sommes efforcé « de dissiper tous les préjugés, de renverser toutes les erreurs. En un « mot, nous avons voulu représenter la papauté telle qu'elle est, telle « qu'elle s'est montrée à travers les siècles et dans toutes les contrées « où s'est étendue son action. Nous croyons que ce sera ainsi donner « l'une des plus claires démonstrations de la vérité de notre sainte re- « ligion, et de la divinité de l'institution du suprême pontificat, comme « ce sera écrire l'histoire la plus glorieuse pour l'humanité (t. I, « p. 23). »

Nous avons à donner un court aperçu des quatre volumes parus, et qui embrassent les cinq premiers siècles de l'histoire de l'Eglise; nous espérons que la suite ne se fera pas attendre, et que l'auteur se hâtera de nous montrer l'action de la papauté à travers les autres siècles jusqu'à nos jours.

120. Saint Pierre *et les temps apostoliques*. — (Tome I[er] de la collection.) — 1 volume (1860). — Ce premier volume se termine à la deuxième persécution générale. La vocation de saint Pierre, sa primauté, ses premières années, son apostolat, ses miracles; la conversion de saint Paul et ses voyages; la vocation des gentils; la société romaine sous Claude, Tibère et Néron; le concile de Jérusalem; l'épître de saint Pierre; voilà les points historiques présentés dans les trois premiers chapitres. Dans le quatrième, on reprend la suite

des voyages de saint Paul à Athènes, à Ephèse, à Rome; puis vient un tableau saisissant de l'incendie de cette dernière ville par les ordres de Néron, qui voulait avoir une représentation en grand de l'incendie de Troie chanté par Virgile, et contempler en artiste cette immense destruction. Cependant, la rumeur publique l'accusait avec tant de violence qu'il sentit le besoin de détourner sur d'autres la colère divine. Les chrétiens furent ceux qu'il choisit, et les premières victimes d'une horrible persécution furent saint Pierre et saint Paul. Ils reçurent la couronne du martyre le 29 juin de l'an 65. Saint Pierre avait gouverné l'Eglise de Rome pendant vingt-cinq ans entiers; c'est le plus long pontificat de l'histoire ecclésiastique, et c'est pour cela qu'à l'exaltation des Souverains Pontifes on prononce ces mots célèbres : « Vous ne verrez pas les années de Pierre : *Annos Petri non vi-* « *debis.* » —Le simple récit des faits montre partout la supériorité de Pierre sur les autres Apôtres et, par conséquent, la primauté du siége de Rome sur tous les autres siéges épiscopaux. Or, que cette primauté ait été transmise aux successeurs de saint Pierre, cela ne peut faire l'objet d'un doute, puisque Jésus-Christ a promis à son Eglise d'être avec elle jusqu'à la fin des siècles, puisque les successeurs immédiats de saint Pierre ont exercé cette autorité; aussi les saints Pères appellent-ils l'Eglise de Rome la chaire de saint Pierre, l'Eglise principale, l'Eglise où est le lien de l'unité, la clef de toutes les églises, le siége suprême apostolique, le premier siége de tous les siéges, la tête de l'Eglise universelle. A son tour, l'évêque de Rome est appelé le successeur ordinaire et le vicaire de Pierre, le grand prêtre, le Souverain Pontife, Abel en primauté, Aaron en dignité, Pierre en puissance, etc. Tel est le langage, telles sont les expressions mêmes des Pères. —Un résumé historique des travaux, de la vie et de la mort glorieuse des premiers successeurs de saint Pierre, est rapidement tracé dans un cinquième chapitre. Saint Lin; mort de Néron; ruine de Jérusalem; — saint Clet et Titus; — saint Clément; — les hérésies; —saint Jean l'Evangéliste; — deuxième persécution générale, tels sont les grands tableaux qui terminent la galerie historique de l'Eglise naissante.

121. Les Papes *des catacombes.* — IIe *et* IIIe *siècles.*— (Tome II de la collection.) — 1 volume (1860).— Ce deuxième volume embrasse, comme on le voit, une période de deux siècles. Presque tous les papes qui se succédèrent pendant cet intervalle sur la chaire de saint Pierre moururent martyrs; tous furent des modèles de toutes les vertus, tous se montrèrent les intrépides défenseurs de la foi et de la doctrine;

dans les difficultés, c'était vers eux que l'on tournait les yeux; toutes les Eglises les reconnaissaient comme les évêques des évêques; leur primauté brille, dès ces premiers siècles, d'un éclat sur lequel la passion seule peut essayer d'amasser des nuages (p. 178). C'est là ce qui ressort admirablement du récit de l'histoire des papes au temps des persécutions. Pour le montrer d'une manière palpable, l'auteur n'a eu besoin que du simple exposé des faits; mais il lui a fallu un vrai talent pour jeter çà et là dans cet exposé les traits lumineux qui jaillissent de toutes parts, et pour donner à son récit cet attrait, ce charme puissant qui subjugue les esprits et entraîne les convictions. — Dès son berceau, l'Eglise a été parfaitement constituée dans sa hiérarchie. Pierre et ses successeurs légitimes en étaient les véritables chefs : l'Eglise ne peut être où ils ne sont pas. Voilà le point culminant de la hiérarchie. Au second rang se tenaient les évêques, dont le nom signifie en grec *surveillant*. Aussitôt qu'un évêque était élu, il faisait part de son élection à l'évêque de Rome, comme étant celui à qui Jésus-Christ a confié la mission de confirmer ses frères. Ainsi, dès ces premiers temps, l'unité était parfaitement établie; la communion avec le siége de saint Pierre était dès lors un signe de catholicité. — Cependant, l'Eglise était forcée de se cacher; elle était tout entière dans les catacombes. On retrouve dans ces demeures souterraines tout ce qui en constituait la discipline et le culte : les églises, les baptistères, les cryptes, les tombeaux des martyrs. — Lorsque les temps apostoliques prirent fin avec saint Jean l'Evangéliste, des chrétientés florissantes existaient dans les principales villes de l'Europe. Cette rapide propagation d'une religion ennemie de la volupté et de la tyrannie effraya les empereurs. Néron et Domitien avaient déjà voulu la détruire; mais c'étaient deux monstres de cruauté : on pouvait croire qu'ils n'avaient été persécuteurs que parce qu'ils étaient des tyrans. La persécution de Trajan, l'un de ceux que les historiens ont le plus célébré pour sa justice et sa douceur, montre ce que le christianisme pouvait attendre des meilleurs princes. L'un des premiers actes de Trajan fut de bannir le pape saint Clément; sa première victime fut saint Ignace. — L'auteur continue le récit des cruautés exercées par les tyrans contre les chrétiens, dans les persécutions générales qui suivirent celle de Trajan. Il nous montre tour à tour l'empereur Marc-Aurèle et saint Polycarpe; les empereurs Commode, Septime-Sévère et les martyrs scillitains; sainte Perpétue et sainte Félicité; les empereurs Caracalla, Héliogabale, Alexandre-Sévère, Maximin, le pape

saint Urbain et sainte Cécile; l'empereur Dèce; saint Cyrille et sainte Agathe; l'empereur Valérien et le pape saint Etienne; saint Sixte et saint Laurent; saint Cyprien, saint Polyeucte, etc.; l'empereur Dioclétien et sainte Agnès. Ce lugubre tableau se termine par le consolant contraste de l'Eglise triomphant des persécutions et des persécuteurs, triomphant des hérésies qui cherchaient dès lors à déchirer son sein maternel. — Le chapitre quatrième présente rapidement aux yeux du lecteur les folies des gnostiques; Cerdon, Marcion, Valentin et Montan; — Tertullien devenu montaniste; — Sabellius et Paul de Samosate; — le manichéisme, et, d'autre part, à côté des hérésiarques, les écrits victorieux et immortels des apologistes. — Enfin, le volume se termine par un court aperçu historique des trente et un premiers successeurs de saint Pierre. « Quelle magnifique série de saints et de « martyrs! s'écrie l'historien. On les a vus tous briller par l'éclat de « la sainteté, de la foi et de la doctrine; tous les évêques leur ont rendu « hommage, et ils ont montré qu'ils partageaient la sollicitude de « toutes les Eglises. L'hérésie a trouvé en eux les plus intrépides ad« versaires, la discipline ses plus fermes soutiens; ils étaient bien les « évêques des évêques; c'était bien l'Eglise romaine qui était la mère « et la maîtresse de toutes les autres; c'était bien là le siége de Pierre, « et ces portes contre lesquelles l'enfer ne doit point prévaloir. Les « faits sont là; l'histoire, sérieusement étudiée, dissipe tous les nuages « qui pourraient rester dans les esprits : la fausse science, le blas« phème et la raillerie ne peuvent rien contre l'écrasant témoignage « de tous les siècles (pp. 213-214). »

122. Saint Sylvestre *et l'arianisme.*— ɪvᵉ *siècle.*— (Tome III de de la collection.) — 1 volume (1860). — Après avoir combattu trois cents ans pour son existence, l'Eglise eut à combattre pour l'intégrité de la foi : l'Eglise a toujours à combattre. Au ɪvᵉ siècle surtout, le danger se trouva grand : l'erreur fit de violents efforts et chercha à saper le christianisme par sa base, en attaquant la divinité même de Jésus-Christ. Mais, guidée par ses chefs, défendue par ses docteurs, l'Eglise triompha encore; elle se trouva en état de sauver, dans les siècles suivants, la civilisation menacée par les flots de barbares qui se précipitèrent comme un torrent dévastateur sur l'empire romain. — Le ɪvᵉ siècle, que retrace le 3ᵉ volume intitulé : *Saint Sylvestre et l'arianisme*, « le ɪvᵉ siècle est une époque très-importante « dans l'histoire de l'Eglise : ce siècle présente tous les genres de « combats; il complète l'organisation de l'Eglise; il la montre dans

« tout son développement extérieur, que les siècles précédents ne lui « avaient pas permis de prendre; et quant à la papauté particulière- « ment, il la montre toujours comme le pivot sur lequel roule la « hiérarchie, comme l'arche assurée de la vraie doctrine, comme la « colonne lumineuse vers laquelle tous se tournent lorsqu'ils sont dans « les ténèbres (pp. 6-7). » Dans les luttes que l'Eglise eut alors à soutenir contre l'erreur, les papes se montrèrent constamment dignes du haut rang où ils étaient placés; ils joignirent la fermeté des confesseurs aux autres vertus des saints et à la pureté de la doctrine; et celui même d'entre eux, — saint Libère, — sur la conduite duquel on avait répandu quelques soupçons, n'est pas moins digne que les autres des louanges et de la vénération du monde chrétien. — Tel est le tableau que présente l'histoire des papes dans ce siècle qui s'était ouvert par la plus sanglante de toutes les persécutions, qui vit à son déclin la première invasion des barbares, mais dont la plus belle partie s'écoula entre l'avénement de Constantin le Grand et la mort de Théodose le Grand, de 311 à 395. — Bien que ce volume ait pour titre particulier *Saint Sylvestre*, il ne donne pas moins l'histoire des papes qui l'ont suivi, et, entre autres, de saint Jules Ier et de saint Libère. Après avoir raconté la victoire miraculeuse de Constantin sur Maxence, et dit quelques mots sur le pape saint Melchiade, l'historien aborde hardiment le pontificat aussi glorieux que long de saint Sylvestre; il rappelle la déférence hiérarchique du concile d'Arles pour le Saint-Siége; les édits de Constantin en faveur de la religion chrétienne; les basiliques construites et dotées par ce prince; les commencements de la royauté pontificale par suite de la donation du même empereur, qui prend alors Constantinople pour sa capitale, et laisse Rome au successeur de Pierre. — L'arianisme donne en même temps à l'Eglise le sujet d'un nouveau triomphe, auquel contribuent puissamment saint Alexandre et saint Athanase, son successeur. Le concile de Nicée est présidé par les légats de saint Sylvestre. — Sous le pontificat de saint Jules Ier, nouveaux témoignages en faveur de la primauté du Saint-Siége; puis, sous saint Libère, persécution arienne et concile de Milan; preuves que ce saint pape n'a pas erré dans la question de l'arianisme; mort de Constance; persécution de Julien l'Apostat; ses vains efforts pour détruire l'Eglise; mort de l'Apostat; mort du pape saint Libère; saint Damase; les conciles de Constantinople et de Rome; le pape saint Sirice; Théodose le Grand; massacre de Thessalonique; saint Ambroise : grandes questions, objet multiple des récits et

des appréciations que renferme le 3e volume de l'*Histoire populaire des papes*.

123. Saint Léon le Grand *et les barbares*. — (Tome IV de la collection.) — 1 volume (1860). — Vient ensuite le ve siècle, qui fait faire un pas immense à cette royauté pontificale que l'auteur nous montre comme la sauvegarde et la garantie de l'indépendance spirituelle. « La papauté, placée comme la pierre fondamentale de l'Eglise, « devait acquérir extérieurement plus d'importance, à mesure que « s'étendait l'empire de l'Eglise ; et les chrétiens comprenaient de « mieux en mieux la nécessité de son existence libre et indépendante, « pour assurer l'unité de la foi et l'indépendance de la conscience hu- « maine... Les papes avaient conservé leur liberté dans les catacombes ; « mais c'était à la condition de la défendre au prix de leur sang. Lors- « que les empereurs professèrent le christianisme, on vit bientôt que « leur foi ne serait pas une suffisante protection pour la liberté pon- « tificale :... on vit un pape exilé par un empereur chrétien ; on vit « l'Eglise troublée par l'arianisme, parce que les princes favorisaient « cette hérésie... Ainsi, l'on sentait de plus en plus que l'indépen- « dance temporelle devenait régulièrement et naturellement la ga- « rantie de la primauté spirituelle, de tout temps reconnue dans « l'Eglise (p. 7). » — C'est à ce point de vue que l'auteur se place dès le début et dans tout le cours de son quatrième volume ; c'est à ce point de vue qu'il considère saint Léon le Grand, préparant les fondements de la souveraineté temporelle, quoiqu'il ne l'ait pas possédée officiellement ; mais, de fait, il l'avait ; à un moment donné, il se trouva seul capable de défendre Rome contre les barbares, et d'exercer ainsi le principal attribut de la souveraineté, qui est la protection de tous les intérêts sociaux. — L'auteur se propose donc d'étudier particulièrement le pontificat de ce grand pape ; et après avoir rapidement esquissé l'histoire des Pontifes qui se sont succédé sur la chaire de saint Pierre pendant la première moitié du ve siècle, il s'attache à montrer la lutte de saint Léon contre la *corruption morale*, contre l'hérésie et les barbares, et il achève de montrer l'influence qu'il exerça sur tout son siècle, en racontant brièvement l'histoire de ses premiers successeurs. Il fait donc passer successivement sous les yeux du lecteur les questions les plus dignes d'intérêt et les plus belles figures historiques. D'une part, saint Anastase ; le sac de Rome, par Alaric ; l'hérésie de Pélage ; saint Célestin Ier et les semi-pélagiens ; saint Cyrille et Nestorius ; le concile œcuménique d'Ephèse ;

la proclamation de la maternité divine de Marie; saint Sixte III; saint Augustin et les Vandales. — D'autre part, les travaux et les homélies de saint Léon sur la primauté du Saint-Siége; les manichéens à Rome; saint Hilaire d'Arles; Eutychès et le concile de Constantinople; la doctrine de l'incarnation enseignée par saint Léon, qui maintient également l'orthodoxie et la discipline; Théodose le Jeune; le concile œcuménique de Chalcédoine; la fermeté des légats du Siége apostolique; la lutte de saint Léon contre la corruption du monde romain et contre les barbares; l'entrevue de saint Léon et d'Attila; Paris sauvé par sainte Geneviève, Orléans par saint Aignan, Troyes par saint Loup; et, après la mort de saint Léon, la chute de l'empire d'Occident; saint Gélase, saint Anastase; le baptême de Clovis roi des Francs; la vocation de la nation française. — Après avoir exposé toutes ces importantes questions, l'auteur résume son premier travail, et en promet la continuation en ces termes : « Les trois premiers « siècles ont été l'épreuve de la papauté spirituelle; le quatrième a « vu commencer la royauté temporelle; le cinquième l'a démontrée « nécessaire. On la verra à peu près établie et universellement re- « connue au sixième, sous le pontificat de saint Grégoire le Grand « (p. 210). »

Nous n'avons pas besoin de recommander cette publication; ce que nous venons de dire suffira pour la faire estimer, rechercher et répandre. — Nous rendrons compte des volumes suivants à mesure qu'il paraîtront. C. Poussin.

124. LA VÉNÉRABLE *Marie-Christine de Savoie, reine des Deux-Siciles*; — *traduit de l'italien* par le R. P. A. Onclair, de la Compagnie de Jésus. — In-12 de 86 pages (1860), chez H. Goëmaëre, à Bruxelles, et chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris; — prix : 75 c.

Les pages peu nombreuses de ce pieux opuscule rappellent le souvenir touchant des vertus surhumaines d'une nièce, d'une fille, d'une épouse, d'une mère de rois, que l'Eglise s'apprête à placer sur les autels, de la sainte mère de François II, roi des Deux-Siciles. La vie de la vénérable Marie-Christine est présentée en deux tableaux : *la Royale-Enfant*, — *la Reine et l'Epouse*. Ce double tableau édifie, charme et console. Quel plus beau spectacle que celui d'une jeune reine, parée de tous les dons de la nature et de la grâce, donnant sur le trône l'exemple des plus humbles comme des plus sublimes vertus! « Au- « jourd'hui, du haut du ciel, elle abaisse ses regards maternels sur le « jeune prince à qui elle donna le dernier baiser, quinze jours à peine

nion qui fait un crime au malheureux Louis XVI d'avoir voulu soumettre la France avec le canon de l'étranger. Il affirme que Louis XVI eut un respect poussé jusqu'à l'excès pour une loi qui lui interdisait de passer la frontière; que ce sentiment lui fit écarter, à propos du voyage de Montmédy, l'itinéraire proposé. Arrivé à Montmédy, cet excellent prince voulait, — c'est encore Bouillé qui l'affirme, — empêcher, par une médiation salutaire, l'irruption des alliés sur la terre de France; il voulait, d'une part, en recouvrant sa liberté, rassembler autour de sa personne toutes les forces honnêtes de la monarchie et de la France, et montrer derrière cette armée fidèle les flots d'étrangers qu'elle aurait contenus; d'autre part, effrayer les méchants et donner du cœur aux fidèles par cette forte et nationale initiative, non pour relever des abus d'ancien régime foudroyés par les événements, — ce ne fut jamais, suivant Bouillé, la pensée de Louis XVI, — mais pour sauver la vieille monarchie d'un naufrage. Loin de favoriser les mouvements tumultueux et imprudents de l'émigration, Louis XVI, dit-il encore, les condamnait; il y voyait un péril pour la royauté; dans les désolations de son cœur et les variations continuelles de son esprit, une idée, un sentiment lui restait toujours : il espérait vaincre par la France les factions; par malheur il ne put pas y réussir. Voilà ce que disent nettement les *Mémoires* de Bouillé, et personne, assurément, ne crut lire mieux que lui dans l'âme de Louis XVI.

Ces *Mémoires* ont donc un vif intérêt; non-seulement ils jettent, sur les hommes et sur les choses de la révolution, une nouvelle lumière, mais, par le dévouement qui les anime, par l'accent honnête qui y éclate, ils sont de nature à rallumer dans les âmes attiédies le feu sacré du vieil honneur. Placé dans les plus difficiles conjonctures, mêlé aux transactions délicates, tiraillé par de nombreux partis, Bouillé suivit, en se trompant quelquefois sur le choix des moyens, ce qu'il crut être la grande ligne du devoir. De là l'unité de sa vie, et la leçon de fidélité qu'elle donne.

GEORGES GANDY.

127. **LES MOINES D'OCCIDENT** *depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard*, par M. le comte DE MONTALEMBERT, l'un des quarante de l'Académie française. — Tomes I et II. — 2 volumes in-8° de CCXCII-282 et 588 pages (1860), chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 15 fr. (L'ouvrage aura 5 ou 6 volumes.)

On a écrit plusieurs fois sur la *fortune diverse*, — *De varia fortuna*, — de certains livres. D'aucun peut-être, plus que de celui-ci, il ne serait intéressant et utile d'exposer la fortune : la fortune dans le

passé, ou l'origine; la fortune dans l'avenir, ou la destinée. Et M. de Montalembert semble inviter lui-même à ces préliminaires, par le premier et le dernier chapitre de son introduction. Il y rappelle d'abord ce que tout le monde catholique savait déjà, c'est-à-dire qu'après avoir raconté, dans l'*Histoire de sainte Elisabeth*, la vie d'une jeune femme en qui se résume la poésie catholique de la souffrance et de l'amour, il avait voulu, en écrivant la vie d'un grand moine, contribuer à la réhabilitation des ordres monastiques, et qu'en cherchant le type le plus accompli du religieux, la grande figure de saint Bernard s'était aussitôt présentée à son admiration et à son étude. Sainte Elisabeth, saint Bernard, tels devaient être aussi les types des deux parts de sa vie intellectuelle, de sa poétique jeunesse et de son laborieux âge mûr, consacrés l'un et l'autre à la défense, à la glorification de la foi et des institutions catholiques dans leurs âges les plus méconnus et les plus décriés.

Cette histoire de saint Bernard, depuis si longtemps promise et attendue, on espérait enfin la voir paraître, et les admirateurs du beau talent de M. de Montalembert auraient presque béni, dans l'intérêt de leurs jouissances par là avancées, le silence studieux et fécond auquel les événements l'avaient condamné, si, à d'autres égards, ce silence n'avait dû devenir, plus certes que celui de Sieyès, une calamité publique. — Mais voici l'histoire de saint Bernard de nouveau, et pour d'autres causes, reculée. Déjà, il y a quelques années, au temps où M. de Montalembert semblait devoir promptement achever son travail, il avait compris que saint Bernard ne pouvait être présenté isolément, sous peine de n'apparaître que comme une gigantesque énigme. Saint Bernard fut, et surtout voulut être moine. Sa profession monastique, voilà ce qui domine et explique son histoire. Or, qu'est-ce qu'un moine? qu'étaient ces moines qui l'entouraient, ces moines alors le boulevard et l'honneur de la société chrétienne, qui en occupaient presque tous les degrés hiérarchiques, papauté, épiscopat, et notamment tous les ordres de la sainteté? D'où venaient-ils? Par où étaient-ils passés pour arriver à une place si haute et si vaste? D'autre part, l'âge de saint Bernard n'était pas un phénomène isolé dans le monde, sans précédent ni préparation. Il avait été précédé et préparé par l'âge de Grégoire VII, qui lui-même fut moine. Et ce grand moine-pape n'était lui-même, comme saint Bernard, qu'un rejeton du grand arbre monastique, qui, depuis plusieurs siècles, couvrait, abritait, fécondait l'Eglise latine. De là la nécessité de remonter, non-seu-

lement à cet autre Grégoire, à saint Grégoire le Grand, au premier pape sorti du cloître, mais plus haut encore, à saint Benoît, législateur et patriarche des moines d'Occident. D'autant plus que l'âge de saint Bernard,—malgré la grandeur de cet homme au-dessus duquel il n'y a rien dans l'ordre monastique, — n'était pas l'apogée de l'ordre lui-même, mais en commençait plutôt la décadence. D'où il suit que laisser dans l'ombre ou dans des proportions trop petites l'histoire des moines qui l'avaient précédé et préparé, c'était, outre ne pas mettre saint Bernard lui-même à son vrai point de vue, se priver des plus pures et des plus précieuses richesses du sujet. — Voilà, encore une fois, ce que, dès longtemps, M. de Montalembert avait compris. Déjà un volume, destiné à cette tâche préliminaire, avait été composé et imprimé. Depuis, l'horizon s'élargissant davantage, d'autres idées peut-être venant à changer la perspective, ce volume ne parut plus répondre ni au sujet ni à la pensée de l'auteur, et il fut rejeté dans l'ombre avant d'avoir vu d'autre lumière que celle d'un petit cercle d'amis. Ce n'est plus d'un volume désormais, c'est de six volumes que se composera l'*Histoire des moines d'Occident*, ou l'introduction à la vie de saint Bernard, qui elle-même n'en aura que deux peut-être. Le portique, dira-t-on, va devenir plus grand que le monument. Qu'importe, si nous avons de beaux volumes de plus, et surtout si ces volumes tournent au bénéfice mieux entendu et plus complet de l'institution dont saint Bernard doit paraître le plus glorieux représentant? Or, rappelons-nous qu'en saint Bernard M. de Montalembert veut surtout nous peindre le moine et l'ordre monastique.

Telle est la fortune de ce livre dans le passé ou son origine : il n'en est pas de plus grande et de plus noble. — Quant à sa fortune dans l'avenir, s'il fallait en croire certaines prophéties irritées de l'auteur, elle ne devrait pas être aussi belle. Parlant des jouissances que lui a values ce long travail, et lui disant adieu, il ajoute : « Elles vont faire « place aux épreuves, aux mécomptes, aux dangers de la publicité; « aux chances si nombreuses de la malveillance, de l'indifférence, de « l'oubli (t. I, p. CCLXXV), » Parmi les écueils qu'il prévoit, il redoute d'abord celui de la monotonie. Celui-là était inévitable, bien que sur le fond uniforme des institutions, des mœurs, des vertus monastiques, il ait su varier les figures et les détails avec un talent merveilleux. C'est néanmoins par le talent, et aussi par l'âme, qu'il sent, dit-il, être resté au-dessous de sa tâche. Mais, quelque sincère que soit en lui la conscience de cette double faiblesse, il devrait savoir, ne

fût-ce que par expérience, que la critique ne lui reprochera jamais ni l'une ni l'autre de ces deux prétendues infirmités. Qu'il se soit attendu, de la part de l'impiété voltairienne, aux accusations de superstition et de fanatisme, à la bonne heure! mais, outre que ces accusations s'adressent à son sujet plus qu'à sa personne, il n'y a pas là de quoi l'effrayer, car, nous en sommes sûrs, il a prétendu à cet honneur et à cette gloire. Non, là n'est pas sa pensée; elle est dans ces lignes : « Un « livre qui reconnaît les droits de la raison et qui recherche avec ar- « deur dans le passé les vestiges effacés de la liberté et de l'honneur, « pour les faire chérir et regretter des générations modernes, doit « renoncer à tout espoir de succès auprès d'un trop grand nombre « de ceux qui se qualifient d'orthodoxes.... Aujourd'hui.... le mérite « des défenseurs de la cause catholique est trop souvent prisé d'a- « près les oracles qui infligent volontiers, à tout ce qui ne reconnaît « pas leur autorité, la note infamante de libéralisme, de rationalisme, « et surtout de naturalisme. » Oui, là est toute la pensée de M. de Montalembert, nous ne disons pas sa crainte, car il ajoute fièrement : « Cette triple note m'est acquise de droit. Je serais surpris et même « affligé de n'en être pas jugé digne (ibid., pp. CCLXXXII, CCLXXXIII). » Eh bien! nous aimons à croire que ceux qu'accuse ici M. de Montalembert lui causeront cette surprise et cette affliction, et qu'ils se vengeront de ses attaques en l'admirant, en le louant, en lui refusant la triple note, glorieuse à ses yeux, infamante vraiment aux leurs comme à ceux de l'Eglise, et notamment en ce qui regarde le rationalisme, et surtout le naturalisme. Non, l'historien de la chère sainte Elisabeth, le poétique, naïf et sincère narrateur de tant de merveilleuses légendes, n'est pas rationaliste, moins encore naturaliste, et si cette double qualification a pu être encourue par quelques-uns de ses amis, sur ces deux points il se sépare d'eux dans cet ouvrage. Reste la question de libéralisme, grosse question, que nous ne pouvons pas même aborder ici, qu'il nous serait d'ailleurs difficile de traiter sans beaucoup de distinctions et de développements, tant elle est vague, complexe et étendue. C'est dans le chapitre de son introduction intitulé : *Le vrai et le faux moyen âge*, que M. de Montalembert l'a surtout indiquée. Il y distingue avec raison le moyen âge de *l'ancien régime*, qui l'a plutôt détruit que continue ; mais cet ancien régime lui-même mérite-t-il tant de censures et de malédictions? S'il avait perdu quelques institutions fortes et libérales du moyen âge, n'en avait-il pas encore les deux plus beaux caractères, la foi et l'honneur? Ici,

renvoyons simplement M. de Montalembert à un écrivain qu'il cite à bon droit avec éloges, à M. de Tocqueville, bien plus juste que lui sur cet ancien régime, que tout ce qui l'a suivi est si capable de faire regretter. — Quant au moyen âge lui-même, M. de Montalembert ne le voit ni avec son imagination, ni avec un amour aveugle et enthousiaste ; mais avec sa foi et sa raison. Ce n'est pas pour lui le domaine d'un art et d'une poésie frivoles : c'est le terrain fécond où ont germé, grandi, dans la lutte et les orages, les sociétés chrétiennes. S'il ne veut plus entendre parler de la *barbarie du moyen âge*, de l'*anarchie féodale*, pas davantage il ne veut, pour cette époque, de culte aveugle et exclusif. Il ne veut pas surtout qu'on aille y chercher des arguments et des exemples au profit de cette école politique « qui « s'est retournée avec une confiance éperdue vers la force comme « vers le meilleur allié de la foi, qui a placé sous cette garde humi- « liante la religion et la société, et qui se fait une joie perverse d'é- « craser sous d'étranges et insupportables prétentions la conscience et « la dignité humaine ; » il ne veut pas, en un mot, qu'on « combine « l'apologie du moyen âge avec l'apothéose de la servitude contempo- « raine. » Contre ses impies détracteurs et ses aveugles apologistes, il affirme que le moyen âge, « qui fut une époque de foi, fut aussi une « époque de lutte, de discussion, de dignité, et avant tout de li- « berté (t. I, pp. CCXXXVII-CCXL). » Contre les uns et les autres, il nie la dictature théocratique, il nie l'abdication, le sommeil, et surtout l'impuissance de la raison. Ce qu'il aime dans le moyen âge, ce n'est pas un état paisible et normal du monde, c'est la lutte, au contraire, la lutte libre, courageuse, héroïque ; c'est une époque féconde en hommes, — *magna parens virum ;* c'est une époque de forte éducation et de vigoureuse adolescence. — Ce point de vue est vrai ; mais est-il toute la vérité ? Et M. de Montalembert, qui accuse les autres d'exclusivisme, n'est-il pas exclusif lui-même ? N'y a-t-il dans le moyen âge que luttes sans compression, liberté sans entraves, surtout dans le domaine de la foi ? Trouverait-on les idées modernes de tolérance, de liberté de conscience, dans les faits et dans les esprits ? Que répondent sur ce point les actes et les enseignements de l'Eglise ? Ces idées ne sont-elles pas toutes modernes, et à l'usage des sociétés exceptionnelles faites par les révolutions religieuses et politiques ? Grande thèse, et sur laquelle M. de Montalembert sait mieux que nous ce qu'on pourrait recueillir dans les annales du moyen âge. Il choisit en toute rencontre ce qui va à sa thèse libérale, et il laisse le reste. Ainsi font ses

adversaires, et voilà comment les querelles s'éternisent, au grand détriment de la cause commune. Au moins serait-il juste de ne pas s'outrager ni se calomnier. Et qui donc, dans le camp catholique, — sinon peut-être quelques sentinelles perdues dont personne ne tient compte, — nie la raison et la liberté? Où sont donc ces *aveugles* et *lâches* chrétiens qui ne savent qu'invoquer le secours de la force, « se « reposer sur un maître du soin de tout défendre, en bâillonnant ou « en enchaînant leurs adversaires? » ces chrétiens « à l'état de bons « petits agneaux, bêlant dévotement au milieu des loups, ou repre- « nant courage entre les jambes du berger (ibid., pp. XXXI, CCLII)? » On pardonne à M. de Montalembert ces dédains et cette colère, parce que l'on sait qu'il est partout et surtout orateur; mais, encore une fois, il sait bien que les rapports de l'Eglise et de l'Etat, que l'alliance des deux glaives, que la force à mettre au service de la foi, etc., sont des problèmes difficiles, et qui n'ont pas toujours été résolus dans le sens de l'indépendance, de la tolérance et de la liberté modernes. Il sait bien surtout que ses adversaires d'aujourd'hui, ses compagnons d'armes d'autrefois, ne sont pas des lâches ni des aveugles, des adorateurs de la force ni des éteignoirs de toute raison et de toute liberté; il sent, — nous aimons à le croire, — qu'il n'y a peut-être pas beaucoup de courage à les traiter ainsi, alors que quelques-uns, — et des meilleurs, — sont tombés martyrs du courage et de l'honneur! D'autre part, à quoi bon contre eux ces flots de sarcasmes? à quoi bon toutes ces notes mises en embuscade au bas des pages, et qui sont comme des flèches de Parthe lancées à l'improviste et sans à-propos? N'avons-nous pas assez, à l'heure qu'il est surtout, de nos ennemis communs? et le noble défenseur des moines d'Occident, en particulier, ne trouvait-il donc pas dans son vaste sujet de quoi déployer contre ceux-ci, sans tirer sur ses troupes, toutes les ressources de sa prodigieuse érudition et de son admirable éloquence? Oui, il suffisait de défendre les moines contre les ennemis éternels des institutions catholiques, et il était au moins inutile de marquer un livre immortel de la date éphémère de nos tristes guerres intestines.

Ce que M. de Montalembert aurait dû, selon nous, faire exclusivement et sans mélange, il l'a fait au moins avec un talent dont quelques pages regrettables ne nous empêchent pas de proclamer bien haut la splendeur et la force. Cette introduction est la plus belle apologie qui ait jamais été écrite de l'ordre monastique. L'espace nous manque pour en parcourir les chapitres, et nous le regrettons pour

nous plus que pour nos lecteurs, qui en ont déjà savouré, dans différents journaux, de larges fragments. D'ailleurs, ils reliront, dans le livre lui-même, ces grandes considérations sur *le caractère fondamental des institutions monastiques*, qui était l'éducation de l'âme humaine ; sur *la véritable nature des vocations monastiques :* amour naturel de la solitude, sentiment de la vanité des choses humaines, de la défaite constante du bien et du vrai sur la terre ; sur les *services rendus à la chrétienté par les moines :* prière, charité, défrichement des terres et des âmes, des forêts et des intelligences ; sur *le bonheur dans le cloître*, par le sentiment de la nature, les joies de l'amitié, les délices de la paix et de l'innocence ; bonheur désormais inconnu dans notre siècle d'agitation et de convoitises, et dont le tableau, tel que le trace la plume ravissante de M. de Montalembert, semble une peinture du ciel plus que de la terre.— Mais M. de Montalembert n'est pas un panégyriste aveugle et exclusif. Après le bien, il dit le mal ; après l'éloge, il aborde franchement les griefs contre les moines : richesse excessive, relâchement et décadence monastiques. Mais cette richesse, si légitime et si sacrée dans son origine, si noblement justifiée dans son emploi, excuse-t-elle, par son excès, les excès de la rapine? Mais ce relâchement, cette décadence, qui n'étaient pas une conséquence de l'institut lui-même, mais de la *commende*, des vices que le siècle lui avait inoculés, appelaient la réforme, l'expiation peut-être, et non la violence et la ruine, surtout de la part d'hommes perdus eux-mêmes de débauche et de corruption. *La ruine!* Dans ce chapitre à la fois mélancolique et noblement irrité, M. de Montalembert en suit les débris par le monde catholique, et il se demande ensuite ce que la société moderne a gagné, moralement et matériellement, à la destruction sauvage, radicale, universelle, des institutions monastiques. — Au moins, elles vont revivre dans ce livre, de cette vie du souvenir, de l'admiration, de la reconnaissance, qui est déjà une résurrection morale, en attendant une résurrection réelle, que la Providence et les besoins du monde leur réservent peut-être. M. de Montalembert commence aujourd'hui l'histoire de cette vie prodigieuse de quatorze siècles, double de la vie de la république romaine. Voici le tableau de l'*empire romain après la paix de l'Eglise ;* tableau lamentable ! Pour préserver la chrétienté d'avoir tout entière le sort du Bas-Empire, il faut deux invasions, celle des barbares et celle des moines. Les moines viennent. Ils ont leurs *précurseurs en Orient* dans les Pères du désert et les Pères de l'Eglise, dans saint Basile,

saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, comme dans saint Antoine et saint Paul. Mais les moines d'Orient finissent par devenir esclaves de l'islamisme et complices du schisme, et à l'*Occident*, où va se réfugier la vie chrétienne, il faut aussi ses *précurseurs monastiques*. Saint Athanase propage l'institution en Occident et à Rome. La noblesse romaine émigre en Palestine. Saint Ambroise défend les moines en Italie. Saint Augustin leur donne une règle en Afrique. Grâce à saint Athanase encore, et surtout à saint Martin, les moines envahissent la Gaule. Voilà que s'élèvent Marmoutier, Lérins, Condat et tant d'autres monastères. Mais déjà, malgré de grands services et de grandes vertus, il y a des abus et des désordres. C'est que, dans la multiplicité et la diversité des règles, l'institut monastique n'est point encore ordonné. Il lui faut une législation souveraine et une impulsion nouvelle : saint Benoît les lui donne.

Saint Benoît, sa vie et sa règle : nous nous réjouissons de ne pouvoir déflorer ce beau sujet, exposé avec tant de poésie et de raison par M. de Montalembert. Désormais, le monde est reconquis sur les barbares par les moines. Avec Cassiodore, et par la propagande bénédictine, ils sont maîtres de l'Italie. Ils montent sur le Saint-Siége avec saint Grégoire le Grand, dont le glorieux pontificat est raconté ici avec une complaisance excessive peut-être. Par saint Léandre, de race royale et d'une famille qui a donné à l'Eglise saint Isidore, ils reprennent l'Espagne sur les Visigoths ariens, et ils l'ordonnent par les conciles de Tolède. Dans la Gaule conquise par les Francs, ils assurent l'influence civilisatrice de l'Eglise sur ces glorieux barbares. Les bénédictins y sont arrivés. La royauté franque se rencontre et entre aussitôt en rapport avec eux et avec les autres moines Elle leur fournit des sujets de race royale, notamment cette sainte Radegonde, dont M. de Montalembert se plaît à dégager la figure et l'histoire des interprétations ignorantes ou malveillantes de quelques écrivains modernes. Les moines ont désormais conquis toutes nos provinces. Ils se mettent aussitôt à l'œuvre ; c'est-à-dire en lutte avec la nature sauvage du sol et de ses habitants. Tout le monde a lu déjà le beau chapitre : les *Moines et la nature*. S'il y a moins de grandeur, il y a plus de poésie et de charme naïf dans les gracieuses légendes que M. de Montalembert déroule ensuite avec un amour convaincu et sympathique. Là, d'ailleurs, il y a un grand sens : c'est la nature révoltée par le péché qui est reconquise par l'innocence et repasse sous le joug de l'homme réhabilité, comme au premier jour de la création. C'est une légende

d'Eden plus qu'un récit de l'histoire du vieux monde.— L'Irlande est convertie à son tour par saint Patrice et envoie des colonies en Gaule. Voilà saint Colomban et Luxeuil; Luxeuil, lui-même métropole de nouvelles colonies qui remplissent les deux Bourgognes, la Neustrie, la Champagne, etc. M. de Montalembert s'arrête longtemps devant cette figure si originale de saint Colomban et sur des conquêtes qui semblaient devoir être plus durables. La règle de saint Colomban, malgré sa popularité et sa rapide diffusion, est bientôt évincée et remplacée par celle de saint Benoît. C'est que celle-ci a été confirmée par Rome, qu'elle s'identifie bientôt avec l'autorité du Saint-Siége, et qu'elle parvient ainsi à tout dominer. — C'est donc l'histoire du grand ordre bénédictin que M. de Montalembert aura surtout à nous raconter dans ses volumes subséquents. Jusqu'ici il n'a, en quelque sorte, posé que les fondements et les premières assises du grand monument: et déjà quelles proportions gigantesques! Puisse-t-il reconstruire bientôt ce vaste édifice qui a, pendant tant de siècles, abrité le monde et l'a nourri de la double vie du corps et de l'âme! Puisse-t-il inspirer à ce monde, aussi insensé que sacrilége, qui l'a détruit, le désir d'en relever çà et là quelques débris, pour s'en faire des refuges contre la mollesse, la lâcheté et la servitude contemporaines! U. Maynard.

128. NOUVELLES. — *Scènes du monde réel*, par Mlle Ulliac Trémadeure. — 1 volume in-12 de IV-372 pages (1860), chez Maillet; — prix : 3 fr. 50 c.

Ce récent ouvrage fait partie de la *Bibliothèque de la jeune fille;* il n'en sera pas un des moindres ornements. Si la première jeunesse est abondamment pourvue, depuis une trentaine d'années, d'ouvrages écrits pour elle, sinon toujours dignes d'elle, il est très-vrai de dire avec l'auteur que l'âge suivant est beaucoup moins bien partagé, surtout du côté de la jeune fille à la veille de devenir épouse. C'est donc une heureuse inspiration que celle de remédier à ce dénûment, et Mlle Trémadeure doit recueillir ce premier éloge. — La manière dont elle s'acquitte d'une partie de sa tâche lui en attirera d'autres de la part de tous ceux qui auront l'avantage de lire ces intéressantes et utiles nouvelles. Style ferme et pur, qui dénote une grande connaissance de la langue, de ses lois et de ses ressources; mise en scène toujours habile; dialogue spirituel, bien coupé, bien conduit; conclusions présentées avec art et sans luxe de morale pédantesque : ce sont là autant de qualités que le public a depuis longtemps reconnues dans Mlle Trémadeure. Elles se rencontrent dans son nouveau livre

peut-être à un plus haut degré encore que dans ses précédents travaux.

Le *titre le dit* assez : il s'agit ici d'une série de scènes et d'histoires présentées à de jeunes lectrices comme un miroir où elles puissent voir se refléter les défauts de leur âge et de leur sexe, et qui les disposent à tout faire pour n'en pas devenir les victimes. Nous nous permettrons ici un reproche dont l'objet ne servira pas à mesurer la gravité : nous croyons qu'on eût pu, qu'on eût dû faire intervenir davantage les pensées et les lumières de la foi dans ces combats. Nous savons ce qu'on peut alléguer pour justifier une prudente réserve : la crainte de ne rien obtenir en demandant trop; de ne pas arriver à certains cœurs en garde contre tout ce qui respire la piété; la distinction réelle entre un livre de dévotion et un livre de contes instructifs. Néanmoins, l'expérience, autant que le sens chrétien, démontre que celle-là seulement sera épouse fidèle et dévouée, mère intelligente et forte, l'appui, le conseil et la joie de la famille, son bon ange au milieu des épreuves, qui vivra de la pensée évangélique et des méditations saintes. Toute autre base à la vertu est utopique ou fragile à l'égal d'un édifice de feuilles sèches. Nul ne combattra ses défauts et ne s'aguerrira au bien qui coûte, par simple philosophie ou en vue de l'utilité qu'il en retire dans la vie. Rousseau mentait à la nature et à l'histoire de l'humanité quand il préconisait un principe contraire. Ce n'est pas que Mlle Trémadeure n'ait plusieurs bons conseils, des conseils religieux, des allusions à l'*Imitation* par exemple; mais à côté nous trouvons deux ou trois phrases moins pesées sur l'éducation des couvents, et surtout nous ne trouvons pas, dans certaines situations, telle que celle de la triste Julie, malheureuse par sa faute, ce retour au consolateur suprême et ce regard qui cherche au ciel un courage surhumain et d'inépuisables résignations. Nous le répétons cependant, il ne s'agit que d'une question de degré : ce livre est religieux au fond; il pénétrera avec fruit dans les familles et les pensionnats. Nous le recommandons même expressément, à cause de son genre particulier d'enseignement, celui de la préparation au mariage, sujet difficile à traiter, et qui se développe ici convenablement et avec intérêt pour le cœur et pour l'esprit.

Une première histoire, ou, pour mieux dire, un premier tableau, nous fait gravir les différents étages d'une maison de Paris, où nous nous trouvons successivement face à face avec le bonheur domestique, les misères volontaires, les revers imprévus, la douleur inconsolable, et, au sommet, la charité sainte et dévouée, vertu spéciale et divine de la femme

cabulaire de la langue sanscrite : c'est que l'enseignement des langues classiques ne saurait être logique et complet si les maîtres ignorent les principes de cette langue par laquelle tous les peuples ariens d'origine se sont expliqués dans leurs idées, dans leurs usages, dans les éléments comme dans les progrès de leur civilisation. Nul plus que M. Eichhoff n'a, par son *Parallèle,* contribué à ce progrès dans l'Université. L'ouvrage qu'il vient de publier peut concourir à ce même but, et amener des amis à ces belles études. On y sent l'amour du beau et une haute intelligence de toute poésie ; il traduit avec élégance en français et en latin. Par exemple, nous nous sommes demandé pourquoi, ayant placé en appendice le texte sanscrit des passages cités, il a reproduit au bas de ces textes les vers latins déjà placés dans l'ouvrage sous les traductions françaises. Dans le manque où nous sommes de livres élémentaires, une traduction latine, littérale comme celle des poëmes d'Homère, eût été fort utile à ceux qui ne peuvent, en vrais indianistes, entrer de plain-pied dans l'intérieur immense des épopées, et qui n'ont pas appris à dépasser le seuil du temple. A. MAZURE.

134. **SIMPLES RÉCITS** *de notre temps,* par M. J. CRÉTINEAU-JOLY. — 1 volume in-8° de XVI-488 pages (1860), chez Henri Plon ; — prix : 6 fr.

A la vue du titre de ce livre, et même à une première lecture, on dirait quelque *péché* de jeunesse, — et, en effet, plusieurs de ces *Récits* remontent à un certain nombre d'années, — ou au moins quelque distraction littéraire que l'auteur se serait accordée au milieu de plus graves travaux. Mais, à une lecture plus attentive, on s'aperçoit bientôt qu'il n'y a là que des préludes de plus grands ouvrages, ou ces ouvrages mêmes réduits à la forme de courtes et intéressantes narrations. D'ailleurs, identité absolue de convictions, d'idées et de manière. Et c'est une chose remarquable que dans ces pages, dont quelques-unes pourraient être dites aussi *de la vingtième année,* l'auteur soit déjà tout entier ce qu'il s'est montré dans la maturité de l'âge et dans ses plus vastes compositions. Ce sont bien là déjà toutes ses doctrines ; là se déploie bien déjà, et toujours au même souffle, son drapeau religieux et politique ; déjà c'est l'entrain si connu de son courage, la verve si pénétrante de sa polémique, le glaive si acéré de son style ; mais tout cela avec une grâce de touche et une fleur de sentiment qu'on ne lui aurait peut-être pas soupçonnées, sans la peinture des charmantes héroïnes et des intrigues pathétiques enfantées ici par son imagination.

Certes, dans ce siècle d'opinions plus versatiles que des événements changeant comme la face de la mer, de consciences vénales et de lâchetés calculées, de plumes toujours prêtes, par leur légèreté même, à se tourner à tout vent de doctrine et à se mettre au service du plus offrant ou du plus fort, c'est une gloire pour un écrivain d'être toujours resté fidèle à soi-même, et par là fidèle à la cause du droit et de la justice, de la foi et de l'honneur, même et surtout lorsque cette cause était faible et abandonnée, trahie et vaincue. Or, encore une fois, d'une extrémité à l'autre de sa carrière littéraire, de ses *Simples récits* à son *Eglise romaine en face de la révolution*, M. Crétineau-Joly a toujours suivi une ligne inflexible, combattu le même combat, exalté ou flétri les mêmes doctrines et les mêmes actes. Ainsi, dans ce volume, auquel nous devons nous borner, il est tout entier avec toute son âme et toute sa vie, et il serait facile d'en suivre, à travers ces récits, toutes les phases, dont la diversité apparente se fond dans une évolution d'admirable unité. — Par exemple, n'avons-nous pas déjà l'artiste, — M. Crétineau-Joly a toujours été artiste, — dans la *Diva* et un *Mari à blason*, si mieux on n'aime y voir l'écrivain qui, dans son *Eglise romaine*, a si énergiquement flétri cette noblesse d'Italie mettant ses titres de famille en gage dans l'alcôve d'une cantatrice hors d'âge, d'une tragédienne essoufflée ou d'une ballerine émérite? Le Vendéen, l'historien de la *Vendée militaire*, n'est-il pas dans un *Drame de guerre civile* et le *Fils d'un pair de France?* le fidèle de la légitimité, dans *Henri IX, roi d'Angleterre?* le vétéran de la presse, dans un *Exécuteur des hautes et basses œuvres littéraires?* le terrible ennemi de la révolution, dans *Pietro-Paolo* et un *Membre de la députation du genre humain?* enfin, le chrétien, le catholique, dans la *Semaine sainte à Rome*, tableau original à côté de tant d'autres peintures du même sujet, couronnement et consécration du livre dont, au besoin, seraient corrigés et comme sanctifiés par là certains détails un peu profanes. — Non, toutefois, — hâtons-nous de le dire, — qu'il y ait là une seule page capable de faire fermer à ce livre la porte de la famille la plus scrupuleuse, ou même d'un couvent de jeunes filles; néanmoins, çà et là, — notamment dans la *Diva*, — peut-être l'auteur aurait-il bien fait d'effacer certaines allusions aux *galants monsignori*, qui, dans ce temps où l'on fait arme de tout contre la cour romaine et le sacerdoce, pourraient être mal interprétées par tant de gens ignorant que les monsignori sont laïques, ou bien être prises comme un aveu péremptoire échappé au fidèle défenseur

du clergé, alors même qu'il donne le plus beau rôle au clergé.

Du reste, rien d'innocent et de pur comme les intrigues romanesques de ce livre; et nous ne parlons pas seulement de ce touchant amour du *fils d'un pair de France* pour Antoinette Morineau à qui il doit la vie, mais encore de l'amour orgueilleux et si cruellement puni de la chanteuse à la recherche d'un *mari à blason,* ou bien de la *Diva*, de la chanteuse mendiante recueillie par un prince romain, élevée et épousée secrètement par lui, sacrifiée ensuite à un mariage cupide, et redevenue publiquement, à force de triomphes artistiques et de vertu, princesse d'Aquaviva. Chimère, sans doute, que l'angélique vertu de toutes ces *madones de l'art*, et source peut-être, pour quelques naïfs lecteurs, de dangereuses illusions; mais ils se laisseraient bien prendre à d'autres piéges ceux qui seraient capables, après une telle lecture, de se mettre à la recherche de la *femme libre* des coulisses !

On voit que plusieurs de ces récits sont de pure imagination. Dans d'autres, le fond ou les principaux acteurs sont rigoureusement historiques : ainsi, dans *Henri IX,* le cardinal d'York et la visite du duc de Berry, la visite d'un des derniers Bourbons au dernier des Stuarts; ainsi, ce valet de Cagliostro, représentant la Chine à la *fameuse députation du genre humain,* puis voleur de grand chemin, et récompensé d'un honnête scrupule par la grâce de la vie et une commode réclusion au château Saint-Ange : spirituelle et charmante caricature, mais caricature vraie, de cette parade humanitaire que tant d'historiens de la révolution ont commis le ridicule de prendre au sérieux !

Quand le fond et l'ensemble du récit n'ont rien d'historique, c'est, avons-nous dit, un épisode ou un acteur : ainsi, dans un *Drame de guerre civile*, l'audacieuse visite de Marigny à Carrier, et la mort tragique du chef vendéen; dans *Pietro-Paolo*, le premier rôle du cardinal Maury et sa captivité à Rome, tableau dans lequel l'auteur a soin d'émettre son idée favorite, de combattre la révolution par la révolution, remède homœopathique seul capable, croit-il, de guérir l'Europe du mal qui la dévore; ainsi, dans un *Fils de pair de France*, l'épisode héroïque du château de la Pénissière. — Ce dernier récit est encore une peinture de mœurs, une vive satire de tant d'hommes qui, pendant nos révolutions, ont trouvé le moyen d'être fidèles à leur manière : fidèles à leurs places, à leurs traitements, à leurs siéges, à leurs cordons, tout en trahissant chaque gouvernement tombé; qui n'ont jamais calculé la valeur d'un serment que sur l'apport

qu'en attendaient leur cupidité et leur ambition. — Peinture de mœurs encore que cet *Exécuteur des hautes et bassses œuvres de la littérature :* satire terrible et poignante de nos mœurs littéraires, histoire vivante de tant de candidats de la plume, venus à Paris pour en faire un instrument de fortune, et qui, repoussés de toutes parts lorsqu'ils veulent l'employer honnêtement, finissent par la mettre simultanément au service payé de toutes les opinions, jusqu'à ce qu'ils la prostituent à la diffamation de tout et de tous, même de l'honneur des femmes. A notre avis, c'est le chef-d'œuvre du volume; c'est, du moins, ce qui nous paraît avoir le plus de portée et de durée : les futurs historiens de notre vie littéraire trouveront là un type aussi vrai que lugubre de l'homme de lettres tel que l'a fait trop souvent la presse sceptique et vénale de nos jours.

Chez tous les hommes, même les mieux doués, le défaut suit la qualité comme son ombre nécessaire. C'est la personnalité de M. Crétineau-Joly que nous avons cherchée dans ses récits; nous devons dire que nous l'y avons trop trouvée. Oui, ses héros, même ses héroïnes, vivent de sa vie plus que de la vie qui conviendrait à leur situation, prennent ses idées et parlent son langage. Il en résulte quelque invraisemblance et, par fois, un peu d'embarras et de confusion. Ainsi, le député du genre humain fait tour à tour de l'enthousiasme et de la satire sur les mêmes faits et les mêmes personnages ; on ne sait s'il parle sérieusement ou s'il raille. C'est que tantôt il est dans son rôle, tantôt dans celui de l'auteur; tantôt il parle son propre langage, tantôt il n'est que l'écho de son cicérone. — Voilà, au point de vue de l'art, le seul défaut de ce livre, — car nous ne voulons pas parler de quelques misères de style qui fondent et s'évanouissent à la chaleur du récit. Défaut mince, on le voit, et dans lequel ne pourraient tomber ces âmes fluctuantes, ces protées littéraires, propres à parler tous les langages, à prendre tous les costumes et tous les masques; capables de tout, en un mot, excepté de montrer un caractère propre, d'exprimer une conviction qu'ils n'ont pas; défaut, par conséquent, qui tient à la forte originalité de l'auteur, et pourrait encore servir de point de départ à un éloge.

U. Maynard.

135. RÈGLES DE L'ÉLECTION, ou *du Choix d'un état de vie*, par un serviteur de dieu, auteur de *la Dévotion au sacré cœur de Jésus considéré comme victime des péchés du monde.* — In-32 de 48 pages (1858), chez H. Casterman, à Tournai, et chez P. Lethielleux, à Paris; — prix : 25 c.

Cet opuscule, approuvé par le vicaire-général de Tournai, peut être

utile à ceux qui veulent faire choix d'un état de vie. C'est un petit résumé de ce qu'enseignent sur la matière les maîtres de la vie spirituelle. Il se réduit à ces pensées principales : Le salut est moralement impossible dans un état où Dieu ne nous appelle point; il faut donc connaître sa volonté, et, dans ce but, se purifier du péché, être dans une indifférence absolue pour tout, diriger ses intentions et pratiquer des bonnes œuvres. Il est également utile de s'affranchir de la pression des parents, de se porter naturellement vers ce qu'il y a de plus parfait, et de consulter un directeur désintéressé. Cela posé, le premier moyen de connaître la volonté de Dieu consiste dans un certain goût et dans un certain penchant à l'abri de toutes les illusions. Le second moyen, c'est de procéder par raisonnement et de bien peser le pour et le contre des obligations que l'état nous impose. Le troisième moyen, c'est de faire ce que l'on voudrait ou conseiller à une personne étrangère, ou avoir fait au moment de mourir; enfin le dernier moyen, c'est, après avoir épuisé tous les autres, de s'en rapporter à la décision d'un sage directeur.

Nous conseillons cet opuscule comme un bon livre, destiné à éclairer dans le choix d'un état de vie.

136. UNE SAISON *à Nice, Chambéry et Savoie*, par Mme la comtesse DROHOJOWSKA, née Symon de Latreiche. — 1 volume in-12 de 170 pages (1860), chez C. Douniol; — prix : 1 fr.

Les sentiments religieux de l'auteur sont trop connus pour que nous insistions sur leur manifestation ouverte dans ce nouveau travail. Les impressions de voyages n'ont pas toujours ce caractère rassurant. Le style est d'ailleurs aisé, élégant, littéraire, peut-être à phrases généralement un peu longues, et par suite fatigantes pour l'attention. Quelques fautes légères le déparent aussi, telles que *exclamation admiratrice* pour *admirative* (p. 6), *admirateur* ne se disant, croyons-nous, que des personnes; *se briser à cent endroits*, pour *en cent endroits; pozzalane* (p. 12) pour *pouzzolane; Lons-le-Bourg* pour *Lans-le-Bourg* (p. 62). Le titre lui-même souffre du mot *Savoie* placé tel qu'il est. Taches insignifiantes dans un livre digne de recommandation à tous les autres égards. — Les descriptions y sont animées, vives, colorées; le récit naturel, simple et attachant. Mme Drohojowska aime les lieux poétiques qu'elle a étudiés; et fait aisément passer dans l'esprit du lecteur une partie de son enthousiasme pour cette belle partie de l'Italie devenue française. Elle a en-

core ce mérite de traiter dignement l'histoire, à la différence de tant de conteurs cosmopolites pour qui elle n'est qu'un thème ou un prétexte à récits hasardés, incomplets, mensongers souvent. Le chapitre xxe, — *Bienfaits de la religion dans les Alpes maritimes*, — nous a rappelé, par ses pensées principales, le passage si connu du *Ça et Là* de Louis Veuillot sur les montagnards. On trouve, au chapitre v^e de la seconde partie, — *Savoie*, — des renseignements pleins d'intérêt sur les petits enfants de cette province envoyés « à la grâce de « Dieu » dans nos grandes villes, et sur la manière dont ils y conservent l'honnêteté et l'esprit de famille. — Excellent livre, à mettre entre toutes les mains.

V. POSTEL.

137. **SCÈNES** *et Nouvelles catholiques*, par M. Léon GAUTIER. — 1 volume petit in-12 de 266 pages (1861), chez V. Palmé ; — prix : 2 fr.

Dans ce nouveau volume, M. Léon Gautier, avec l'enthousiasme d'une foi ardente et du dévouement le plus entier pour la sainte Eglise, groupe diverses scènes et nouvelles tour à tour gracieuses et touchantes, pathétiques et terribles. On voit que son but, en procédant par tableaux, est de frapper l'imagination et d'émouvoir pieusement les cœurs, afin de les amener ainsi à l'amour de nos saintes croyances. Ce livre est donc profondément chrétien quant au fond. Sa forme est animée, variée, pittoresque : le style est empreint le plus souvent de beaucoup de douceur, et parfois de beaucoup d'éclat. *Une Belle-Mère sous la Terreur ;— les sept Œuvres de Miséricorde ; — une Histoire de collége* ; — *Comment le monde devint chrétien ; — le Lendemain des noces ; — les Filles du pasteur ; — A quoi servent les pauvres ; — la France est le soldat de Dieu ; — une Conversion ; — les derniers Amis de Dieu*,—telles sont, avec quelques courtes et gracieuses pièces de vers, ces *Scènes et Nouvelles*. — Des pages charmantes, délicieuses, y font admirer, aimer la piété et encouragent au bien. Nous distinguerons surtout les touchantes nouvelles intitulées : *une Belle-Mère* et *une Histoire de collége*. D'autres tableaux, comme *les sept Œuvres de Miséricorde ; — A quoi servent les pauvres ; — la France est le soldat de Dieu*, figurent aussi dignement dans cette pieuse galerie.

Nous croyons donc pouvoir recommander ce volume, qui est appelé à faire du bien. Qu'il nous soit permis cependant, en toute sincérité, avec la bienveillante estime que nous inspirent les pieux sentiments de l'auteur et son véritable talent, de le prémunir contre une

tendance qui n'est pas sans danger, même avec les meilleures intentions : celle de mêler trop souvent l'amour à des scènes de dévotion et à de généreux sacrifices. Sans doute, c'est ici l'amour chrétien, par conséquent l'amour pur et chaste, que dépeint le pieux auteur ; mais, néanmoins, il est bien difficile de se contenir toujours dans les justes limites. On s'expose d'ailleurs, par cette contrainte, à s'écarter du vrai, du naturel, pour tomber dans le naïf, dans l'invraisemblable, dans un genre d'idylles, qui, avec les défauts de ces petits poëmes, n'en ont pas toujours le charme séduisant. Nous serions tentés d'appliquer ces réflexions aux nouvelles intitulées : les *Filles du pasteur*, — le *Lendemain des noces*, — une *Conversion*. Mais, sous l'impression des charmantes pages que renferment ces trois nouvelles, nous n'osons nous montrer sévères ; nous aimons mieux prier M. Léon Gautier de nous pardonner une bienveillante critique, dont le seul but est de rendre plus utile aux autres et plus digne encore de lui-même le précieux talent qu'il a reçu du ciel. MAXIME DE MONTROND.

138. SOUVENIRS *d'une douairière*, par Mlle Zénaide FLEURIOT (Anna-Edianez de St-B.). — 2e *édition, revue et augmentée.* — 1 volume in-12 de 308 pages (1860), chez A. Bray ; — prix : 2 fr.

Il a été tout récemment question ici même de Mlle Fleuriot, et nous pourrions nous borner à rappeler, à propos des *Souvenirs d'une douairière*, les éloges donnés à *Marquise et pêcheur* (p. 220 du présent volume). Mlle Fleuriot a un vrai talent pour raconter, conduire ses récits, suspendre l'intérêt ; elle a l'observation du monde pénétrante et fine, le style aisé, l'art de causer, tout en évitant l'excès trop fréquent chez les femmes-auteurs, sans préjudice de bon nombre d'hommes qui sont femmes sur ce point. — Six nouvelles composent ce volume. On lira surtout avec plaisir la première, une *Page de la vie d'une femme à la mode ;* histoire des douloureuses péripéties auxquelles peuvent être entraînées les jeunes femmes du monde, immolant tout à la vanité, au luxe, à la soif de briller. Celle-ci a sa fille malade, qu'elle quitte pour aller au bal, et qu'elle retrouve mourante ; Dieu conserve l'enfant, mais la mère coupable est chassée du cœur et de la maison de son époux. Ayant reconnu son tort, elle l'expie ; et plus tard, devenue tout à fait chrétienne, elle retrouve, par surcroît, le bonheur quelle avait perdu. Les ravages progressifs de la vanité dans un cœur honnête sont tracés là avec un vrai talent. Il y a, comme contraste, une jeune fille qui comprend mieux la destinée chrétienne de la

femme et sa vocation. — Dans l'*Heureux hasard*, l'auteur raconte un court voyage en Bretagne, qui devient, pour une famille chrétienne, le moyen de préserver un fils des tristes fruits d'une union mal assortie. — Le *Bouquet fané* est une touchante histoire racontée avec émotion : la prospérité, le bonheur intérieur que donne la vie paisible, les joies de la famille, tout cela violemment interrompu, brisé même par un cruel accident, la mort du chef de famille atteint, à bord du navire qu'il commande, par le choléra ! On s'associe à la douleur de la jeune femme courant au port avec ses deux enfants pour revoir celui que Dieu vient d'appeler à lui, avant qu'il ait pu embrasser une dernière fois ceux qui l'aiment. — Une légende, la *Fontaine du moine rouge;* une scène de mœurs, la *Nuance d'un ruban,* sont deux agréables nouvelles, pleines d'enseignement chrétien. — Un *Prêtre breton* est une de ces scènes douloureuses trop souvent renouvelées à une époque funeste. Un bon prêtre de village, dénoncé par celui qu'il a comblé de bienfaits, traqué comme une bête fauve, ne veut pas déserter son poste tant qu'il y a du bien à faire, des secours spirituels à donner; ne pouvant échapper à la cruelle vigilance de ses ennemis, il est arrêté, et va recevoir le prix de son martyre.

Ces six nouvelles peuvent être mises avec profit entre les mains des jeunes personnes. — Les scènes de la vie réelle racontées avec simplicité et intérêt sont utiles ; nous ne saurions trop les recommander.

A. Mazure.

139. VIE *de Mgr saint Martin de Tours,* par Péan Gatineau, poëte du XIIIe siècle, *publiée d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale,* par M. l'abbé J.-J. Bourassé, chanoine de l'Eglise métropolitaine de Tours. — 1 volume grand in-8° de XVI-184 pages (1860), chez A. Mame et Cie, à Tours, et chez Fontaine, à Paris (*Publication de la Société des bibliophiles de Touraine*) ; — prix : 8 fr.

140. QUELQUES LETTRES *de* **HENRI IV** *relatives à la Touraine,* publiées par le prince Augustin Galitzin. — Petit in-8° de 80 pages (1860), chez les mêmes éditeurs (*Publication de la Société des bibliophiles de Touraine*) ; — prix : 4 fr.

On sait quelle place remarquable M. Mame a conquise, à la dernière exposition universelle, parmi tous les typographes de l'Europe. Sa *Touraine* lui a valu les éloges très-désintéressés de tous ses confrères, à qui l'étonnement n'a pas laissé le temps d'être jaloux. Mais M. Mame n'édite pas tous les jours des livres comme la *Touraine*, et c'est une bonne fortune que de rencontrer un ouvrage où il puisse développer tout son goût. Que les amateurs se réjouissent : Voici deux volumes

bien nourries, et morales surtout. M. Kervigan s'attache plus particulièrement à faire ressortir les défauts du *self-government*, du gouvernement de la nation par elle-même. Au moyen âge, chez les puissantes nations de l'Europe, en Italie, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, ce *self-government* existait; l'autorité centrale était à peine sentie : est-ce que pour cela les communes lombardes, les républiques italiennes, les communes de France et des Pays-Bas, les communes d'Angleterre, étaient mal administrées? est-ce que l'aisance n'était pas générale? connaissait-on le paupérisme et l'immoralité qui rongent l'Angleterre? La centralisation administrative que recommande M. Kervigan a ses avantages, mais, à côté, que d'inconvénients! L'auteur de l'*Angleterre telle qu'elle est* nous paraît avoir trop accordé à la centralisation, trop enlevé à l'initiative individuelle. — Que dirons-nous de ce vœu : « Il n'y a pour tous les hommes ici-« bas qu'une seule et même patrie : c'est la terre telle que Dieu la « donna au premier d'entre eux. Tous n'y font qu'un bien court « passage, et ils l'abrégent encore en se disputant un peu plus d'es-« pace sur cette route, dont le terme, qui est une tombe, apparaît « sitôt. Quelque nombreuse que soit la famille humaine, elle n'oc-« cupe pas un quart de la terre, son commun héritage; elle y trou-« vera toujours plus de chemins qu'elle n'en pourra remplir de ses « vaines agitations, et plus de fruits, s'ils sont équitablement par-« tagés, qu'il n'en faut aux besoins de sa fugitive existence. Peut-être « le temps n'est-il pas loin où, pour le bonheur universel, ces vé-« rités seront le droit public des nations. Les savantes spéculations de « Grotius, de Weigel, de Puffendorf et de Vattel, ont rarement pré-« venu les sanglantes discordes des peuples. L'ère nouvelle et pro-« chaine de la paix et du bonheur s'ouvrira, quand sur la terre il n'y « aura qu'un seul peuple, comme au ciel il n'y a qu'un seul Dieu « (t. Ier, p. 299). » L'auteur de l'*Angleterre telle qu'elle est*, qui aime tant à s'appuyer sur des faits, et qui le fait avec tant de bonheur, ne donne-t-il pas ici un peu dans l'utopie de cette fraternité universelle des peuples, qui se trouve réalisée en partie, il est vrai, dans le christianisme, mais qui ne le sera jamais complétement sur la terre? Exprimer le désir qu'il n'y ait qu'un seul peuple, n'est-ce pas dire que la paix et le bonheur des hommes ne pourront être assurés que par l'établissement de cet empire universel, qui se présente dans l'avenir avec toutes les apparences du plus gigantesque despotisme que la terre ait jamais vu? M. Kervigan n'aime pas le

self-government; il en montre très-bien les inconvénients; mais l'autre mode de gouvernement a aussi les siens : si le premier éparpille trop les forces sociales, l'autre les absorbe trop; il faut un juste tempérament, et le christianisme seul peut le donner.

Les remarques que nous faisons ici n'infirment en rien l'intérêt de l'ouvrage que nous examinons. Nous indiquons les tendances de l'auteur, nous signalons la conclusion qu'il veut tirer de son œuvre; mais les faits qu'il rapporte n'en subsistent pas moins dans toute leur force, et nul ne peut les nier. Tels qu'ils sont, ils mettent dans une lumière éclatante la misère intérieure de l'Angleterre, ils font prévoir de prochaines catastrophes. La presse anglaise a essayé de plaisanter l'auteur; elle n'a pu contester les témoignages qu'il accumule à chaque page : M. Kervigan nous a bien montré l'Angleterre telle qu'elle est. J. Chantrel.

142. **L'ANTI-FEBRONIUS**, ou *la Primauté du pape justifiée par le raisonnement et par l'histoire; Ouvrage composé en italien* par le P. Zaccaria, de la Compagnie de Jésus, *et traduit en français* par M. l'abbé A.-C. Peltier, chanoine honoraire de Reims. — 4 volumes in-8° de VIII-516, XLVIII-470, 524 et 536 pages (1859-1860), chez V. Sarlit; — prix : 24 fr.

François Zaccaria, né à Venise, en 1714, mort en 1795, entra dès sa première jeunesse dans la Compagnie de Jésus, où ses talents naturels, sa solide vertu, sa science profonde lui firent une excellente réputation comme orateur, comme directeur des consciences et comme écrivain. Nommé, vers le milieu du XVIIIe siècle, conservateur de la belle Bibliothèque de Modène, en remplacement de l'illustre Muratori, qui avait occupé ce poste pendant plus de cinquante ans, il publia, malgré les occupations multipliées de sa charge, de grands travaux sur l'histoire littéraire de l'Italie (*Storia litteraria d'Italia*, 14 vol. in-8°; *Annali litterari d'Italia*). — Après la publication du bref *Dominus ac Redemptor noster*, par lequel le pape Clément XIV supprimait la Compagnie de Jésus, il quitta Modène pour se retirer à Rome. Pie VI, successeur de Clément XIV, l'appela à d'importantes fonctions, et lui confia particulièrement le soin de former aux sciences sacrées les ecclésiastiques qui semblaient destinés à occuper les nonciatures et les légations. Le célèbre cardinal Pacca, dans ses *Mémoires historiques sur les affaires d'Allemagne*, rapporte que le Souverain Pontife, après lui avoir déclaré qu'il le choisissait pour une grave mission, ajouta : « A partir de ce moment, vous devez diriger toutes « vos études vers les sciences sacrées, et prendre les leçons de l'abbé

« Zaccaria, source inépuisable d'érudition, qui vous donnera les con-
« naissances ecclésiastiques dont vous avez besoin pour vous tirer
« avec honneur de votre nonciature. » Ce fut au milieu de si sérieuses occupations, que Zaccaria consacra sa plume à soutenir les droits du Saint-Siége indignement méconnus. Tandis qu'un autre ancien jésuite, Feller, combattait particulièrement le jansénisme, il dirigea ses efforts contre le trop fameux Febronius. — Justinus Febronius, — pseudonyme de Nicolas, baron de Hontheim, évêque de Myriophyte *in partibus infidelium*, coadjuteur de l'électeur de Trèves, — avait fait paraître en 1763 un ouvrage qui eut un immense retentissement; il était intitulé : *De Statu præsenti Ecclesiæ et legitima potestate Romani Pontificis liber singularis*, *ad reuniendos dissidentes in religione christianos compositus*, et daté de Bouillon, quoique réellement imprimé à Francfort-sur-le-Mein. Cette première publication fut suivie d'appendices considérables dans les éditions postérieures. L'ouvrage et ses additions, sous le prétexte de faciliter la réunion des protestants à l'Eglise catholique, affaiblissaient et même ruinaient la primauté spirituelle du pape. Accueilli avec joie par les philosophes et les jansénistes, l'écrit de Hontheim fut traduit dans la plupart des langues de l'Europe; mais il fut mis à l'Index, condamné par l'Université de Cologne, réfuté par les théologiens les plus autorisés, désavoué en France par l'Assemblée du clergé de 1775, et déclaré par elle « inexact sur les objets de la plus haute importance. » A la suite de ces justes blâmes, Hontheim fit, entre les mains du pape Pie VI, une solennelle et complète rétractation; mais il perdit le mérite de cet acte honorable par des explications où il revenait à ses anciennes erreurs. Quoique rejeté hautement par tous les catholiques sincères, quoique condamné par son auteur lui-même, son livre obtint un immense crédit dans un siècle qui cachait, sous les noms de jansénisme, de joséphisme, de philosophie, une puissante hostilité contre la religion. Aussi, malgré la vraie solidité des écrits publiés contre Hontheim, on sentait le besoin d'une réfutation détaillée, pressante, sans merci, où l'auteur fût poursuivi pas à pas jusque dans ses derniers retranchements. Cette tâche échut au P. Zaccaria, et l'*Anti-Febronius* parut avec l'approbation du Souverain Pontife. Savant consciencieux, théologien profond, historien éprouvé, écrivain d'un goût délicat et d'un jugement sûr, le P. Zaccaria était l'homme qu'il fallait pour confondre les artifices de Hontheim et mettre au jour ses perfides intentions. Sans doute, on peut aujour-

d'hui trouver dans l'*Anti-Febronius* des parties vieillies, des discussions qui semblent un peu inopportunes; mais, si on veut bien juger un semblable travail, il faut se reporter à la fin du xviii[e] siècle, se mettre en présence des prétentions des Pombal, des Tanucci, des Choiseul, des Florida-Blanca, des Joseph II, des Parlements de France, des philosophes de l'Europe entière; on sentira alors toute la force, toute la portée de cet ouvrage; et comme, malheureusement, les erreurs de Febronius n'ont pas totalement disparu de ce monde, il y a, surtout dans les circonstances actuelles, un profit assuré à retirer de la lecture d'un livre où l'économie de l'Eglise catholique est nettement expliquée, où les droits du siége apostolique sont défendus à l'aide de l'Ecriture, de l'histoire, de la raison, par une plume ferme, mais toujours modérée.

Le plan que s'est proposé Zaccaria semblait tracé par la nature même de son sujet. Après une introduction très-étendue, il divise sa réfutation en deux parties : dans la première, — purement polémique, — il répond directement aux trois premiers chapitres du coadjuteur de Trèves; dans la seconde, — toute historique, — il suit pas à pas Febronius jusqu'à la fin de son ouvrage, pour lui prouver que la tradition constante de l'Eglise, loin d'être, comme le prétend cet ennemi de la primauté papale, favorable à ses insinuations, à son enseignement, lui inflige le démenti le plus formel. Entrons dans quelques détails.

L'introduction commence par montrer que le but de Hontheim n'a pas été, ainsi qu'il eût voulu le persuader, de rendre plus facile la réunion des protestants au catholicisme, mais d'abaisser le siége de Pierre dans ses droits les mieux établis. Un tel dessein, s'il réussissait, serait non-seulement fatal à Rome, mais également funeste aux évêques, puisqu'il attaque dans sa source l'autorité, le pouvoir légitime. Elle fait voir ensuite combien l'écrit de Febronius est particulièrement injurieux pour l'Eglise de France, dont Hontheim invoque à tort le nom et les maximes. En effet, les principes fondamentaux de Febronius consistent spécialement à soutenir que le gouvernement de l'Eglise n'est pas monarchique, que les clés ont été données au corps entier des pasteurs et des fidèles, et enfin que la primauté de Pierre n'est pas une primauté de juridiction. Or, quoi de plus directement contraire au sentiment, à l'enseignement constant de l'Eglise de France? Ses évêques et ses fidèles, comme le démontre admirablement le P. Zaccaria, sont sincèrement attachés à la chaire de Pierre, à

l'Eglise mère et maîtresse de toutes les Eglises, et ils gémissent profondément sur le mal que font aux âmes un Jansénius et un Febronius. Hontheim voudrait soulever les pasteurs contre leur chef; mais quel évêque de France, s'écrie justement le sage écrivain, verrait sans indignation, ou plutôt sans horreur, qu'on fît appel au schisme et qu'on se moquât des foudres du Vatican? Non, continue-t-il, quiconque connaît la pensée de l'épiscopat français sait quelle sanglante injure voudrait lui infliger Febronius : « La honte d'une aussi odieuse « imposture retombera tout entière sur son auteur (t. I, pp. 146 « et 157). » Après ces paroles si nobles et si vraies, comment ne regretterait-on pas de voir des écrivains catholiques dire avec affectation, comme M. Alzog dans son *Histoire universelle de l'Eglise*, que Febronius « publia un ouvrage dans lequel il cherchait à justifier, « par des recherches historiques, aux yeux de l'Allemagne *étonnée*, « le système des libertés gallicanes (§ 371, 3e édit. française, t. III, p. 335). » — Après avoir ainsi rendu pleine justice à l'Eglise de France, Zaccaria révèle la mauvaise foi évidente de son adversaire dans la plupart de ses citations. Non content de puiser à des sources troublées, Hontheim agite encore ces eaux déjà peu limpides : ainsi, il en appelle habituellement à des auteurs italiens, allemands, français, repoussés par leur pays comme par l'Eglise, tels que Richer, fra Paolo Sarpi, Duaren, André d'Escobar, de Thou, Dupin, Vargas, Almain; et très-souvent il force encore les sentiments les plus exagérés de ces écrivains, dans le but manifeste de fournir quelque appui à ses étranges assertions.

Ces préliminaires épuisés, Zaccaria aborde la première partie de son ouvrage. Il prouve en trois solides dissertations que le gouvernement de l'Eglise fondée par Jésus-Christ est monarchique; que le pape a sur cette Eglise une primauté non de simple direction, mais de juridiction véritable et immédiate, et que le pouvoir des Souverains Pontifes remonte aux temps apostoliques, et ne date nullement de l'apocryphe compilation d'Isidore Mercator. Cette partie polémique occupe, avec l'introduction et une très-courte notice sur Febronius, les deux premiers volumes de la traduction de M. l'abbé Peltier.

La deuxième partie, — ou partie historique, — présente l'histoire de la primauté du pape durant le cours des huit premiers siècles. C'est assurément ce qui est aujourd'hui le plus particulièrement intéressant, le plus spécialement instructif dans l'ouvrage de Zaccaria.

Parcourant le bel âge de l'Eglise, les temps des Pères, des martyrs, des premiers docteurs, l'auteur fait voir, les preuves à la main, que, pendant cette période, toutes les Eglises du monde chrétien ont eu recours au Pontife romain pour la solution des difficultés en matière religieuse ; il montre comment les papes ont usé des droits d'évoquer à leur tribunal les causes majeures, de confirmer, de transférer, de déposer les évêques, d'ériger les siéges nouveaux, d'imposer des lois, de recevoir les appels, de convoquer et de présider les conciles généraux. Il finit par l'histoire développée de la juridiction exercée pendant ces huit premiers siècles par le successeur de Pierre sur tous les évêques catholiques. Ainsi, par les plus authentiques documents, par les textes les plus sûrs, par les faits les mieux appuyés et les moins contestables, est vengée contre Febronius la primauté réelle des papes ; ainsi est soutenue la cause des évêques et des souverains, ainsi, en un mot, est défendu le principe d'autorité ; car, comme le remarque excellemment Zaccaria, si, avec Febronius, on fait venir le pouvoir des fidèles ; si, en suprême analyse, on prétend que la racine de l'autorité réside dans les sujets, il faudra, pour être conséquent, conclure qu'en matière ecclésiastique et civile les subordonnés peuvent juger leur chef, que les lois n'ont de force que par la volonté des inférieurs. « O aveu-
« glement de l'esprit humain ! s'écrie alors avec douleur le sage et trop
« prophétique écrivain ;..... mais l'Eglise de Jésus-Christ, quoi que
« puisse machiner contre elle l'iniquité des hommes, ne périra jamais ;
« Jésus-Christ a promis d'être avec elle et avec ceux qui la gouvernent
« jusqu'à la consommation des siècles ; au lieu que tout le danger,
« le danger suprême est pour les puissances séculières, qui n'ont
« point reçu de même de promesses qui puissent les garantir infail-
« liblement contre l'insurrection de leurs sujets. Que n'ont-elles donc
« point à craindre de livres semblables, si leurs peuples viennent à
« goûter les damnables maximes qui s'y trouvent insinuées?... C'est
« pourquoi j'ai voulu montrer aux regards de mes lecteurs la ruine
« que, sous prétexte de faire la guerre à Rome, on prépare du même
« coup à tous les pouvoirs religieux et civils les plus dignes de res-
« pect. Ah ! puisse mon zèle ne pas s'épuiser en pure perte pour la légi-
« time autorité des évêques et pour le raffermissement des trônes
« (t. IV, pp. 477, 478) ! » — On voit par ce court exposé de quel vif intérêt sera la lecture d'un tel ouvrage, dû à un auteur aussi savant et aussi exact. Le lecteur y apprend sûrement la grave histoire de la plus sainte, de la plus légitime, de la plus vénérable autorité qui

fut jamais; autorité que n'appuie pas la force matérielle et brutale, mais la seule force morale, la force spirituelle, le droit qui vient du Père des hommes et du Sauveur du monde.

Il ne nous reste plus qu'à remercier M. l'abbé Peltier de nous avoir donné en français cette utile publication. Sa traduction, malgré des fautes typographiques un peu multipliées et une certaine incorrection de style, ne manque ni de vigueur ni de charme; on la lit avec un très-vif et très-constant intérêt. Cependant, nous avons à reprocher à son œuvre trois lacunes importantes, qu'il serait indispensable de combler dans une édition nouvelle : nous réclamerons d'abord une notice sur le vertueux et savant auteur; puis, sur Hontheim, une étude biographique plus complète, et même plus scrupuleusement exacte que celle placée en tête du second volume; enfin, — et c'est là le point sur lequel nous insisterons le plus, — à la suite de l'*Anti-Febronius* nous attendons sa défense, ou l'*Anti-Febronius vindicatus*. Ces deux écrits ne peuvent se séparer; l'*Anti-Febronius vindicatus*, publié par Zaccaria en réponse à de graves objections, contient des remarques et des éclaircissements de la plus haute portée. Après avoir exprimé, dans l'intérêt seul de l'œuvre de l'honorable traducteur, ces regrets, ou plutôt ces vœux, nous n'avons plus qu'à répéter les éloges que de vénérables prélats ont donnés à son travail, et à dire en particulier, avec Mgr l'évêque de Poitiers, que c'est une heureuse pensée d'avoir traduit l'*Anti-Febronius;* car « c'est un des livres qu'il importe le plus de mettre à la disposition « de tous ceux qui ne sont pas étrangers aux questions religieuses « que soulève le temps présent. » E.-A. Blampignon.

143. **EXPOSITION** *des principes du droit canonique*, par S. Em. le cardinal Gousset, archevêque de Reims. — 1 volume in-8° de VIII-674 pages (1859), chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 7 fr.

Quoiqu'il y ait plus d'un an déjà que ce nouvel ouvrage du savant cardinal Gousset ait été publié, et que, dès lors, nous n'ayons plus à en parler comme d'une œuvre nouvelle, nous croyons cependant venir à l'heure favorable pour insister sur son importance. — Commençons par une courte analyse.

Dans la pensée de l'éminent cardinal, cet ouvrage n'est point destiné à remplacer les livres élémentaires et classiques qui sont entre les mains des élèves dans les séminaires et les Facultés de théologie, où les leçons se font en latin. Ainsi, on n'y trouve pas l'explication des

divers degrés de la hiérarchie sacrée, l'examen des questions particulières concernant l'administration des biens de l'Eglise, la célébration des saints mystères, etc. L'*Exposition des principes du droit canonique* n'est qu'un simple traité de législation, où l'on indique la source, la nature et l'objet du pouvoir législatif que l'Eglise tient de son divin fondateur. — Comme on le voit déjà par cette idée générale, le but de ce livre est de mettre en lumière des questions extrêmement graves, autour desquelles l'impiété s'acharne à accumuler les nuages les plus épais.

Après quelques notions générales sur la nature du droit canon, sur la nécessité de l'étudier, soit pour les ecclésiastiques, soit pour les magistrats et les jurisconsultes, et sur les principales collections du droit canonique, l'éminent auteur aborde la question fondamentale de son traité, le pouvoir législatif de l'Eglise. Il met un soin particulier à prouver, 1° la réalité de ce pouvoir; 2° son indépendance vis-à-vis de la puissance civile qui, loin de le dominer, lui est, au contraire, soumise dans les choses de la foi et des mœurs; 3° il apporte une foule de textes, soit de l'Ecriture sainte, soit de la tradition, soit des conciles généraux, pour démontrer que ce pouvoir est monarchique, et que, par suite, le pape, en qui il réside éminemment comme dans sa source, est un vrai monarque, dont la puissance n'est limitée par rien, ne reconnaît aucun supérieur ni aucun égal sur la terre, et n'est pas, ainsi qu'on l'a dit, *tempérée* par l'aristocratie et la démocratie, à la façon de l'autorité des rois dans nos monarchies constitutionnelles, qui règnent et ne gouvernent pas. Le pape règne et gouverne. Il n'a pas besoin, pour légiférer, du vote d'une assemblée souveraine au bas duquel il n'aurait qu'à apposer sa signature. L'objet de son pouvoir étant la foi et les mœurs, il faut que le pape soit infaillible dans les décisions qui émanent de son autorité et qui se rapportent à ce double objet; car, disait le savant Capellari, qui, plus tard, devint le pape Grégoire XVI, le moyen le plus nécessaire à l'exercice de son autorité monarchique, est celui qui ôtera à ses sujets tout prétexte de refuser de se soumettre à ses décisions et à ses lois. A cette occasion, le cardinal Gousset rappelle la conduite de l'épiscopat français, lorsqu'il s'est agi de proclamer le dogme de l'immaculée conception. De tous les évêques de France, dont il donne la liste, un seul a déclaré se soumettre au jugement du Saint-Siége *et de la majorité des évêques;* les autres s'en sont rapportés simplement et sans aucune restriction à la décision du Souverain Pontife. — Il suit de cette doctrine que les

constitutions apostoliques doivent être considérées comme une des sources principales du droit canon. L'éminent auteur fait alors connaître les différentes formes de ces constitutions, tels que les bulles, brefs, lettres encycliques et rescrits du pape.

Mais toute administration a des règles de conduite dans la direction des affaires dont l'observation constante donne à un règne sa physionomie propre. De plus, un seul homme, fût-il assisté d'en-haut, ne peut suffire aux détails innombrables du gouvernement d'une société qui embrasse le monde entier; il lui faut un conseil, des tribunaux chargés de préparer les matériaux qui seront la base d'un jugement ou d'une décision suprême, ou de maintenir la pureté primitive d'une décision antérieurement rendue, et de l'étendre aux cas nouveaux qui ont surgi depuis et qu'on ne pouvait prévoir. La ligne de conduite de l'autorité pontificale dans le gouvernement de l'Eglise est indiquée dans ce que l'on appelle les *Règles de la chancellerie romaine;* et les tribunaux qui viennent en aide au pape dans l'exercice de son autorité sont les *Congrégations romaines*. L'auteur fait connaître l'origine des unes et des autres, leur objet et l'autorité dont elles jouissent, autorité si méconnue en France aujourd'hui encore, sinon en théorie, du moins dans la pratique. Toutes les décisions qui émanent de ces tribunaux, particulièrement celles qui sont revêtues de la sanction du pape, viennent s'ajouter aux constitutions apostoliques, pour alimenter le droit canon, dont elles sont, par cela même, la source principale, surtout par l'abondance des richesses qu'elles lui fournissent, et par la continuité de leur action qui n'est jamais suspendue.

Les conciles sont une deuxième source de droit canonique. D'abord, et avant tout, les conciles généraux, qui sont infaillibles dans leurs décisions touchant le dogme et la morale, comme celles des Souverains Pontifes, et dont les règlements sur la discipline jouissent également d'une autorité suprême dans toute l'Eglise. Viennent ensuite les conciles nationaux et provinciaux, puis les synodes diocésains. Comme on peut s'y attendre, l'éminent auteur n'a pas décliné la question si controversée autrefois, en France principalement, des rapports des conciles généraux avec le pape, et l'on prévoit facilement dans quel sens il a dû la décider. Les chapitres consacrés aux conciles particuliers et aux synodes excitent l'intérêt à plus d'un titre, surtout par les détails qu'ils renferment sur la composition de ces assemblées, sur l'obligation de les tenir régulièrement, sur l'objet de leurs délibé-

rations, sur les conditions nécessaires pour que leurs décisions aient force de loi.

La coutume est une autre source du droit. On sait toute l'importance que les anciens parlementaires, suivis en cela par les gallicans, ont toujours accordée au droit coutumier, et combien ils ont mis de persistance à l'opposer aux lois universelles de l'Eglise, et spécialement aux décrets du concile de Trente touchant la discipline ecclésiastique, et à certaines constitutions émanées de la chaire de saint Pierre. On n'a pas oublié le fameux *Mémoire sur la situation présente de l'Eglise gallicane relativement au droit coutumier*, qui essaya de réveiller dans le clergé cet ancien esprit d'opposition au Saint-Siége qui fut une des calamités de l'Eglise de France au XVIII[e] siècle. La tentative échoua heureusement, nous ne dirons pas devant l'indifférence, mais plutôt devant le dévouement le plus entier et le plus éclairé pour le centre de l'unité catholique, qui ait jamais animé la fille aînée de l'Eglise. Le gallicanisme, chassé du sanctuaire de la religion, s'est réfugié dans celui des lois; exclu de l'enseignement de la théologie, où on ne le mentionne plus que pour le réfuter, il s'est introduit, en outre, dans la tribune retentissante de la presse périodique, qui lui fait l'accueil le plus empressé; aux docteurs à longue robe ont succédé les docteurs à robe courte, dont les thèses, plus légères de science, ont, en revanche, le mérite de la franchise. En un mot, le gallicanisme, jusqu'ici d'une nature un peu mixte, s'est décidé à n'être plus que laïque. Nous ne le regrettons pas. Il n'était dans l'Eglise qu'une excroissance qui en déparait la beauté; et c'est un signe consolant que cette vigueur avec laquelle l'Epouse immortelle du Christ achève de s'en débarrasser.

La partie la plus importante de cet ouvrage est celle où le vénérable auteur examine ces deux questions d'un intérêt si actuel : la coutume et les concordats. Malgré le titre de son œuvre, le but que se propose le savant cardinal est encore plus pratique que théorique. Ses conclusions sont, en effet, que les anciennes coutumes de l'Eglise de France, lors même qu'on les supposerait toutes légitimes, — ce qui n'est pas admissible, — ont été abrogées par la fameuse bulle de Pie VII, *Qui Christi*, et n'ont pu revivre depuis; et que, en fait de droits concordataires, il n'y en a pas d'autres, pour l'Eglise de France rétablie, que ceux qui résultent du concordat de 1801.

On a critiqué la doctrine du savant cardinal sur la coutume; on a dit qu'il exigeait, pour légitimer une coutume, des conditions que la

plupart des canonistes ne croyaient pas indispensables. Sans vouloir entrer dans une discussion qui nous mènerait trop loin, nous ferons observer que, dans l'examen de cette question, on est exposé à favoriser la coutume aux dépens de l'autorité, ou l'autorité aux dépens de la coutume, suivant l'opinion qu'on embrasse. Les deux tendances nous paraissent également dangereuses. La coutume, malgré ses effets, quand elle est légitime, n'est pas l'antagoniste de l'autorité ; elle l'est si peu, que Suarez, dont l'enseignement sur cette matière a tant de poids, regarde le consentement du prince comme la principale cause efficiente du droit coutumier, *præcipua causa efficiens consuetudinarii juris,* ajoutant qu'on doit statuer avant tout que ce consentement est nécessaire pour introduire une coutume : *Primum omnium statuendum est consensum principis in consuetudine introducenda necessarium esse* (*de Legibus*, lib. VII, cap. XIII). La coutume n'est donc ni au-dessus, ni indépendante de l'autorité suprême ; elle n'est, en réalité, que l'interprète légitime de la volonté du législateur, soit pour fixer le sens des lois existantes, soit pour les modifier ou même les abroger, soit pour en établir de nouvelles. Seulement, l'initiative vient de la circonférence au lieu de partir du centre. Mais l'opposition que l'ancien esprit gallican a toujours maintenue vis-à-vis de l'autorité suprême dans l'Eglise, en se fondant principalement sur le droit coutumier, nous a habitués, on en conviendra, à voir autre chose, dans ce droit armé et toujours militant, qu'un organe spécial de la volonté du législateur. De là vient sans doute le soin de plusieurs canonistes de diminuer, autant que possible, la part de l'autorité nécessaire pour l'établissement d'une coutume légitime. Tel n'est pas le procédé du cardinal Gousset : il reconnaît la coutume et l'autorité du prince comme deux sources distinctes du droit, mais dont les eaux doivent couler dans le même lit et finir par se confondre. Toujours est-il qu'il en est ainsi dans l'Eglise, dont l'autorité a été transmise par Dieu directement aux chefs qui la gouvernent, et non par l'intermédiaire de la communauté, et où, par conséquent, rien n'est légitime et ne peut établir un droit véritable ou modifier une loi générale, que ce que cette autorité a expressément sanctionné.

Puisse ce nouvel ouvrage se répandre comme les précédents de l'illustre et savant cardinal ! Sans doute, il a sa place marquée dans la bibliothèque de l'ecclésiastique, à côté de la *Théologie dogmatique* et de la *Théologie morale ;* mais la langue française dans laquelle il est écrit le désigne également à l'attention des jurisconsultes, et de tous

les hommes qui influent, à un titre quelconque, sur la marche des affaires publiques, ou qui s'occupent des rapports de l'Eglise et de l'Etat. A. MARCHAL.

144. ÉDITH DE FALSEN.—*L'Education d'un père.* — *Un Lâche,* — par M. Ernest LEGOUVÉ, de l'Académie française. — 6e *édition.* — 1 volume in-12 de 324 pages (1860), chez L. Hachette et Cie (*Bibliothèque des chemins de fer*); — prix : 2 fr.

145. BÉATRIX, ou *la Madone de l'art,* par LE MÊME. — 1 volume in-12 de 234 pages (1860), chez les mêmes éditeurs (*Bibliothèque des chemins de fer*); — prix : 1 fr.

Fils de l'auteur du *Mérite des femmes*, M. Ernest Legouvé a plié presque toutes ses forces littéraires à la culture de l'héritage paternel, et consacré sa plume à la louange exaltée de *la plus belle moitié du genre humain.* En voici deux exemples, et nous en verrons bien d'autres lorsque viendra son tour dans notre galerie académique. — Vingt ans séparent ces deux ouvrages. *Edith de Falsen,* qui parut pour la première fois en 1840, est un des premiers de l'auteur, non-seulement par ordre de date, mais aussi par ordre de mérite littéraire, car il ne l'a jamais surpassé. — Franchissons à la fois la distance qui nous sépare des Pyrénées et trente ou quarante pages de préliminaires, qui ne sont point une introduction nécessaire à la fable du roman. Dans un village situé au pied des montagnes, est venue s'établir la famille Bœhmel, composée du père, de la mère et de leur jeune fils Aloys. A côté est le château de Falsen, où trône en reine Edith, notre héroïne, charmante — comme toutes les héroïnes de roman — par la figure, par l'esprit, par le cœur; une fée de séduction formée par les fées, capable de guérir tous les maux et de charmer toutes les douleurs. Or, la famille Bœhmel va lui fournir l'occasion d'exercer son talent et son charme. Frappé dans son orgueil plus encore que dans sa fortune, M. Bœhmel a voulu faire servir son fils à se relever de sa note de failli, et il l'a envoyé à Paris, dans une maison de haut négoce. Mais, comme presque tous les héros de M. Legouvé, Aloys est un artiste, et les chiffres, auxquels il a dû sacrifier les notes de musique, l'ont rendu fou. Il est revenu se guérir dans les montagnes, où il ne trouve que la haine de son père ruiné dans son dernier rêve, et l'amour impuissant d'une mère victime elle-même d'un féroce orgueil. Aloys se meurt de désespoir et de honte. « Mon Dieu, dit un jour Mme Bœhmel à Edith, est-ce que vous ne « m'enverrez pas un ange bienfaisant qui le rende à la vie? — Mon

dans l'éternité; 4° que les corps ressusciteront et seront changés. Ces vérités sont développées par des raisons parfois éloquentes, souvent pathétiques et qui font naître l'émotion. — Mais les divagations reviennent lorsque, après avoir très-bien montré comment toute création souffre, — *omnis creatura ingemiscit,* — et aspire au changement, l'auteur cherche en quoi consiste l'avénement du Christ, et quels seront ces nouveaux cieux et cette nouvelle terre promis dans la sainte Ecriture à ceux qui porteront le signe de l'Agneau. Il y a dans l'explication du problème quelque souvenir de l'hérésie des millénaires, et l'on semble croire à un royaume où le Christ régnera avec ses élus, « ses rachetés, » jusqu'à ce qu'ils soient transportés dans le ciel éternel. — Dans un chapitre précédent, l'auteur, essayant de caractériser la vie au ciel, s'épouvante du paradis catholique, où l'on aime, où l'on contemple, où l'on vit abîmé dans la lumière de Dieu. « C'est, dit- « elle, un paradis qui fait peur (p. 96), » et elle cherche querelle à Dante pour ses âmes qui sont des lumières éternellement tournoyantes au sein de leur gloire; elle craint enfin l'approche de l'ennui dans cette immuable présence de Dieu, et s'épanouit à l'espérance d'une activité sans bornes et dont l'infini sera le théâtre. Notre foi ne nous enseigne rien de bien positif sur de tels points; ce qu'il y a de plus sage, c'est de s'en tenir à la parole de l'Apôtre : « Les yeux n'ont point « vu, etc. » Toujours est-il qu'il ne faut pas avoir peur de l'éternelle contemplation, puisque la puissance de l'aigle mystique, dont l'aile pourra s'élever jusqu'aux hauteurs suprêmes, sera donnée à l'âme. Il est vrai que le paradis des catholiques n'est pas vide et froid comme celui des philosophes des divers degrés. Pour les premiers, le ciel est plein de splendeurs; ils n'ont pas chassé du paradis devenu désert les fêtes divines; ils n'ont pas découronné la Vierge reine, et dissipé comme de vains rêves les sublimes hiérarchies. Il y a, d'ailleurs, dans l'abîme infini des grandeurs de Dieu tout un monde spirituel, que l'on pourra contempler sans avoir peur, et que, même ici-bas, il peut être permis sinon de comprendre, du moins de pressentir. — Que de périls dans votre liberté, frères dissidents! Heureuses chaînes que celles qui nous captivent! Croyez-le, nous respirons à l'aise dans ces chaînes de lumière; avec elles, il nous est permis de nous mouvoir et de marcher d'un pas sûr dans l'intérieur même de la vérité. A. Mazure.

150. **DES INSTRUMENTS ARATOIRES** *et des travaux des champs*, par M. A. Ysabeau, agronome. — In-12 de 144 pages (1858), chez Victor

Poullet (*Bibliothèque des familles et des paroisses, série agricole*); — prix : 75 c.

Il y a en France vingt-cinq millions de cultivateurs : « Combien y « en a-t-il de bons? » demande M. Ysabeau; et il répond : « Les « instruments aratoires, comparés à ceux dont dispose l'industrie « manufacturière, sont dans un état déplorable d'infériorité; les mé- « thodes pratiquées pour l'exécution des travaux des champs ne sont « presque nulle part les meilleures qu'on puisse adopter; elles sont « fréquemment les plus mauvaises, n'ayant pour raison d'être que la « force de l'habitude et la difficulté souvent insurmontable pour le « cultivateur d'en connaître de plus rationnelles que celles qui sont « en usage dans son canton de temps immémorial (p. 2). » La routine, en effet, est le grand fléau de l'agriculture, et c'est ce mal que M. Ysabeau se propose de combattre en faisant connaître les meilleures méthodes et les meilleurs instruments aratoires. Pour cela, il passe en revue et examine la bêche, la pioche, la houe, la charrue, la herse, le rouleau, etc.; il s'occupe encore des instruments de transport : le tombereau, la brouette, la charrette, le chariot, etc.; puis, suivant toujours l'ordre des travaux agricoles, il en vient au plantoir, au semoir, à la faux, à la fourche, au rateau, à la faucille, à la sape, aux moissonneuses, etc. Il n'oublie ni les machines à dépiquer, ni les trieurs mécaniques, ni le hache-paille, et il fait connaître les plus récentes améliorations introduites dans toutes ces machines. Quand il a mis le cultivateur en possession de ses instruments, il lui donne des conseils sur les travaux des champs, les différentes sortes de labours, le hersage, les semailles, la fenaison, la moisson, etc. — Ce petit livre est un traité complet, rempli des plus fécondes indications. C'est certainement l'un des livres les plus utiles à répandre dans les campagnes, avec le livre des *Bêtes ovines* et celui de la *Basse-cour*, du même auteur, dont nous avons récemment parlé (pp. 278 et 375). Ajoutons que, dans ce volume, la gravure est venue en aide à la description, pour la rendre plus claire.

151. LA MAGIE AU XIXe SIÈCLE, *ses agents, ses vérités, ses mensonges*, par M. le chevalier Gougenot DES MOUSSEAUX; *précédé d'une lettre adressée à l'auteur* par le R. P. VENTURA DE RAULICA. — 1 volume in-8° de IV-XX-440 pages (1861), chez Henri Plon et chez E. Dentu; — prix : 6 fr.

Parler de magie au XIXe siècle, c'est faire sourire le naturalisme des libres penseurs, et même, — qui le croirait? — la foi sérieuse de

certains catholiques. Les premiers se condamnent à dévorer mille extravagances pour torturer les faits dans le lit de Procuste du parti pris; les autres, cédant, sans le savoir, aux influences rationalistes dont l'atmosphère est imprégnée, ne veulent rien admettre au delà des faits merveilleux que les livres saints et l'Eglise proclament. Si, dans le cours des âges, quelqu'un ou quelque chose porte évidemment l'empreinte satanique, ils s'inscrivent en faux, et, reconnaissant en principe la magie, ils se font un devoir de la nier toujours dans les faits. Aussi, quand MM. Gougenot des Mousseaux et de Mirville ont fait voir que notre siècle de lumières est en pleine magie, les sophistes ont persifflé, et certains catholiques ont crié au scandale. A quoi bon ces contes de revenants? la foi déjà si faible ne va-t-elle pas succomber tout à fait dans cette mise en scène de grimoires et de fantômes, bonne tout au plus pour amuser les grands enfants? MM. Gougenot des Mousseaux et de Mirville, bravement unis par une confraternité d'efforts, ont reçu de ces contradictions passionnées ou de ces mauvaises plaisanteries un surcroît de virile audace, et c'est bien à cet honorable sentiment que nous devons ce livre aussi piquant qu'édifiant et instructif. —Déjà loué par la *Civiltà Cattolica*, M. Gougenot des Mousseaux s'est consolé facilement, si sa forte nature en a eu besoin, des épreuves que lui faisaient subir les préjugés qui ignorent la lumière, et les passions antichrétiennes qui la repoussent. A notre tour, nous recommandons sans peur à l'impartial bon sens de l'homme du monde, et à la foi raisonnable du catholique, ces pages où éclate l'évidence.

Nous nous occupions dernièrement du spiritisme, et nous faisions justice du *Livre des esprits* (pp. 240, 332 et 422 du présent volume), publié comme manuel d'une *science nouvelle*, véritable catéchisme de l'Antechrist, ainsi que le remarque M. Gougenot des Mousseaux avec une franche énergie. Eh bien! la *Magie dévoilée* est l'antidote infaillible de ce poison subtil, et nous ne saurions dire tout ce qu'a déployé de verve, de spirituelles causeries, de science, de bon sens toujours dirigé par une sévère orthodoxie, le docte auteur de cette œuvre. Tout au plus, lui reprocherions-nous parfois une sympathie trop ardente pour le P. Ventura, dont nous n'entendons, à coup sûr, nullement nier les facultés puissantes, mais que nous ne saurions appeler avec lui « le plus grand théologien de l'époque. » Comme écrivain, M. Gougenot des Mousseaux est coloriste éminent; aussi original de style que d'idées, il a une *magie* qui n'est pas celle

du siècle, et qu'il puise dans une nature richement douée ; c'est assurément un conteur qui n'a pas besoin, pour tenir sous le charme, d'un de ces enchantements qu'il connaît à merveille. Il a néanmoins, de temps à autre, les défauts de ses qualités : quand un mot lui manque, il n'attend pas toujours, pour s'en servir, le consentement du vocabulaire ; il lui faut un moule : il le façonne et y coule sa pensée. Parfois encore il a un grand luxe de métaphores, bien qu'il soit sans recherche ni manière. Tout jaillit d'un plein jet. — Mais venons à l'esquisse du livre.

Il y a des bons anges ; l'Eglise nous l'enseigne. Or, ces anges se sont communiqués à l'homme ; ils ont eu des missions divines, et tout le long des âges l'histoire nous les raconte. A la fin du dernier siècle, en 1796, n'a-t-on pas vu, devant les foules, les madones d'Italie lever ou abaisser des yeux pleins de larmes, s'illuminer d'un éclat merveilleux, se couvrir de sueurs, et plus de neuf cents personnes n'ont-elles pas, en témoins fidèles, constaté ces faits devant un tribunal nommé par Pie VI ? Voilà donc les premiers agents du surnaturel : ce sont les anges et les bienheureux, c'est Dieu lui-même, qui n'a pas dédaigné, en maintes occasions, de se révéler. — Les seconds agents du surnaturel, ce sont les démons ; — le troisième, c'est l'âme humaine. — Mais les âmes séparées de leurs corps, les anges et les démons, peuvent-ils parler intérieurement à l'homme ? Oui, sans doute : il y en a des exemples historiques et des exemples modernes. Et ce n'est pas tout : les œuvres surnaturelles des démons constituent la magie, et pourtant ces œuvres sont très-naturelles si l'on tient compte de leur nature et de leur déchéance. Or, cette action diabolique a reçu des noms divers au temps des oracles, quand les dieux étaient les démons, ainsi que nous le disent les Pères de l'Eglise et les philosophes théurgistes de l'école d'Alexandrie ; elle s'appelait fluide oraculaire ; elle se nomme aujourd'hui fluide magnétique, astral, spectral, électrique, lumineux, etc. Sous ces derniers noms, qu'il a habilement empruntés pour envelopper ses prestiges de phénomènes soi-disant physiques, l'enfer accomplit dans le monde intellectuel, religieux et moral, les ravages que le spiritisme nous révèle ; il enseigne le panthéisme matérialiste qui trône aujourd'hui dans la plupart des écoles du rationalisme. S'il faut l'en croire, il y a une âme du monde ignée dont nous sommes les étincelles comme tout ce qui est. Ce feu primitif, éternel, tourbillonnait d'abord dans le chaos ; puis, jeté dans le vaste creuset de la na-

ture, il y a subi une action chimique d'une telle puissance qu'elle a fait Dieu, les dieux, l'univers, l'homme. Cet athéisme est le fond du philosophisme moderne, et Satan lui donne, pour le propager et séduire même les élus s'il était possible, toute la puissance de sa magie. Ce prétendu fluide, en bannissant des intelligences Dieu et son Eglise, pervertit les cœurs, porte au mal, dégoûte de la vie, exalte le suicide jusqu'à l'apothéose, et fait ses esclaves de ceux-là même qui se croient ses maîtres, car la chaîne, dit fort bien M. Gougenot des Mousseaux, tient souvent celui qui croit la tenir. Le magnétisme est donc la forme actuelle de la magie. Sans doute, — car l'auteur n'exagère pas, — il peut se mêler, et il se mêle aux phénomènes magnétiques un agent physique dont la nature est celle d'un de nos quatre impondérables; mais cette part est minime, et on doit dire insignifiante. Le fluide magnétique, dans la plus grande partie des expérimentations, n'est que la lumière astrale ou spectrale, le fluide oraculaire, animique, universel, odyle ou vital, — autant de mots de passe du démon. Singulier fluide, en vérité, qui impose à ses croyants les plus ridicules extravagances! Ce fluide dévore ceux qu'une témérité curieuse anime et lance à sa poursuite; il remplit tous les rôles; il gratte dans le bois massif comme s'il était armé des griffes du lion; il est haletant; il soulève et bouscule; il lance des charges d'armes à feu; il cloue des malheureux sur leur couche, les étreint et semble vouloir les étouffer; il se condense en spectres; il paraît et disparaît; il soupire, se précipite du haut en bas des escaliers, brise des bouteilles et les fait voler en éclats, verse sur le sol d'énormes masses de charbon que l'œil cherche et ne trouve pas, fait trembler les meubles et résonner le métal, remplit l'air de fantastiques symphonies, suaves ou terribles, fait braver par ses *sujets* toutes les lois de l'équilibre, les suspend en l'air, les gonfle prodigieusement ou les rend exsangues, les fait voir à des distances incalculables, les subjugue, suivant une volonté purement intérieure, par la fureur ou par l'amour, par l'exaltation du sentiment religieux ou par la plus effrénée comme la plus irrésistible luxure, leur dévoile l'avenir, leur apprend les langues et les sciences, les place sous le charme d'une lettre fascinée qui leur arrive à travers des milliers de lieues, et cela au jour et à l'heure où l'auteur de la lettre veut exercer son empire. Ah! certes, ce fluide doit bien rire, dirons-nous avec M. Gougenot des Mousseaux, des noms que certains physiciens essaient de lui graver sur le visage! — Et que révèlent encore les études sur le *voyantisme?* Celles de l'au-

teur ont été complètes, et ses derniers chapitres nous entretiennent d'une multitude de phénomènes aussi étranges qu'incontestables. Ses sujets sont trois *voyantes :* la première est une Mme de N., dont l'histoire lui a été dite par Mme de T., intime amie d'enfance de la voyante; la seconde, celle de Prévorst, a été scientifiquement étudiée par le célèbre docteur Kerner, et choisie à cause de sa notoriété même comme témoin des influences diaboliques; la troisième, — qui a été l'objet d'une enquête juridique des plus sérieuses, — est la voyante de Weinsberg. Nous ne saurions énumérer ici toutes les prouesses fluidiques de ces trois sujets. Des fantômes les poursuivent, et dans ces fantômes elles se voient elles-mêmes. Pour les privilégiées du magnétisme, les lois de la gravitation n'existent plus. L'une ne soutient sa vie qu'en absorbant, à la façon d'un vampire, la vie d'un corps qui lui touche le front; elle se traite avec la médecine ordinaire, le magnétisme et la magie; elle communique au dehors à l'aide de coups violents; elle contraint au loin à la prière, car l'esprit ténébreux se transfigure souvent en ange de lumière; plus elle s'affaiblit, plus la puissance de son fluide est terrible, et quand elle meurt, on voit flotter un spectre. Une autre, — celle de Weinsberg, — est obsédée, quoique luthérienne, par le fantôme d'un prêtre catholique qui lui demande des prières, et au moment de l'invasion du fantôme, l'ouïe, la vue, le tact et l'odorat des assistants sont péniblement affectés. Quelle différence entre les sujets magnétiques et nos saints, entre ces voyants et nos prophètes! Les saints du catholicisme ne répandent jamais autour d'eux la terreur; tout en eux respire le calme et la paix; ils sont la bonne odeur de Jésus-Christ, et de leur personne, comme de leurs œuvres, s'exhalent les parfums du ciel. Nos prophètes ont la conscience de leurs inspirations; ils sont humbles, tranquilles et libres sous l'influence divine qui les possède : au contraire, les voyants et les voyantes du magnétisme ne s'appartiennent plus; sous la puissance qui les subjugue, ils perdent toute conscience de leurs actes, toute la liberté morale, toute mémoire; et il est si vrai qu'ils se sentent esclaves, qu'on les entend se parler à eux-mêmes comme à une tierce personne, questionner un agent étranger, donner en instrument passif ses réponses, refuser à un interrogateur l'explication qu'il sollicite, quand cet agent commande le silence et menace. Du reste, tel est l'aveu très-explicite des magnétiseurs les plus accrédités. Ceux même qui persistent à refuser toute croyance aux esprits, laissent échapper leurs secrets, et ces révélations illuminent d'une

lumière sombre les profondeurs du magnétisme cabalistique. Ainsi, MM. Rogers, Jackson, David, l'abbé Faria, *Hanan*, *Doots*, d'Orient, Regazzoni, du Potet, Eliphas, Billot, Puységur, Deleuze, M. de Gasparin lui-même, malgré sa vive opposition aux idées de magie, font honneur aux esprits, et non pas à un chimérique fluide, des phénomènes vraiment surnaturels que leur main ou leur volonté seule multiplie avec une fécondité intarissable. « Dans la masse accablante « de faits et de preuves que nous avons rapportés dans le précédent « livre, conclut M. d'Orient, il est impossible de ne point déduire la « *nullité complète*, et, par conséquent, la non existence du prétendu « fluide (p. 291). » M. Gougenot des Mousseaux disait un jour à l'un des plus célèbres magnétiseurs, M. Regazzoni : « A l'aide de « quelle puissance accomplissez-vous donc ces opérations? — Je vous « l'ai déjà dit, je lance le fluide magnétique. — Je le sais; bon! mais « après? — Après! eh bien! j'invoque des esprits bénins, afin de « chasser des esprits mauvais. » Le mot fluide, observe M. Gougenot des Mousseaux, répond à la pensée du vulgaire, le mot esprit à celle des experts (p. 301). — On peut, dit un autre magnétiseur illustre, M. du Potet, enchaîner un esprit dans un cristal, dans un objet quelconque, et l'y tenir enfermé (p. 345). C'est au moyen d'un esprit, qu'un magnétiseur, même ignorant, prend un morceau d'étoffe, une pièce de monnaie, et dit : Je veux que telle personne s'endorme à telle heure; je veux qu'elle éprouve tel effet, et cet objet remis produit à l'heure dite la crise demandée (ibid.). L'abbé Faria, magnétiseur terrible, n'avait que du mépris pour les *fluidistes*, et tel était son principe : « Les procédés magnétiques, *quels qu'ils soient*, « ne sont que la *cause occasionnelle* qui engage la *cause réelle* et « précise à se mettre en action (p. 349). » Deleuze, enfin, dans une lettre du 6 novembre 1831, finit par convenir que l'intervention des êtres spirituels dans les phénomènes du magnétisme lui paraît démontrée (ibid.). C'est aussi la pensée de M. le docteur Ordinaire : « Cette « faculté de découvrir à distance, dit-il, ne *peut s'expliquer* que par « le *rapport de l'âme* avec un *esprit* (*Propositions et aphorismes du* « *magnétisme*.) — Admise chez les pythonisses et chez les sibylles, « ajoute-t-il, cette faculté est pour nous incontestable... (On peut lire « des aveux de même nature dans le *Journal du magnétisme*, « n° 179, janvier 1854, p. 1 à 9) (p. 348). » Et, d'ailleurs, ne tombe-t-il pas sous le sens qu'un tel fluide, *exsudation*, comme on dit, du sang et des nerfs, ne peut remplir le rôle insensé qu'on lui prête? Citons,

a ce propos, une de ces pages étincelantes et entraînantes dont M. Gougenot des Mousseaux est prodigue : «Prenant pitié des lenteurs de notre « intelligence, quelqu'un sans doute va se lever et nous dire comment « touchés, maniés, pressés tant de millions de fois, depuis des siècles, « par les gens les mieux conditionnés pour produire et dégager de « leur chair cette sueur fluidique, cette puissance occulte, jamais un « meuble, jamais un objet, fût-il monté sur des roulettes, ne s'est mis « en branle magique ainsi que les tables de Valleyres ou d'ailleurs, « sous l'attouchement, sous l'action de ces milliers de personnes « ayant *ou non* le sentiment, la conscience des prodigieux effets de « leurs effluves... Depuis des siècles jusqu'à l'ère du magnétisme « odyle actuel, aucun meuble ne songe à tourner, aucun ne se sou-« lève, aucun ne danse ou ne se démène, aucun n'accourt, aucun ne « fuit sous la main, aucun ne se dérobe au contact fébrile et prolongé « de tant de femmes que leurs nerfs ont mises en renom ! Elles fu-« rent, et je m'en flatte, des plus fluidiques pourtant! Comment la « haute ou basse pression de leurs vapeurs ne fit-elle point avancer, « parler, babiller, remuer, marcher et fuir quelque chose?... je ne « dis point quelqu'un ! — Tant de fluide étant en ce monde, tant de « fluide devant s'accumuler en chacun de nous par le simple effet du « repos, de même que l'électricité dans le poisson nommé torpille, « comment se faire et concevoir que, pendant un laps si long, « n'ait jamais tourné, bondi, sauté le moindre tabouret de nos sa-« lons ; que n'ait jamais voltigé le moindre guéridon, le plus hum-« ble escabeau de nos plus fous théâtres, où ne manquaient ni « chansons petites ou grosses, ni pirouettes, ni gambades? Eh quoi ! « jamais n'aura bronché meuble quelconque du bal carnavalesque le « plus échevelé ? Jamais n'aura tourbillonné table, siége, assiette ou « bol enflammé du souper le plus orgiaque, ou du plus sabbatique « banquet?... De tant d'êtres sanguins, turbulents, suant la santé ; de « tant d'êtres bilieux, quinteux, nerveux, piteux, marmiteux, mala-« difs, mourants, irritables, insupportables, adorables ou détesta-« bles... jamais le fluide d'aucun de nous n'aura su faire donner « signe de vie, — signe naturel, — au plus léger, au plus folâtre, au « plus sérieux de nos meubles ? — Aucun de nous, aucun, fût-ce dans « ces moments désordonnés et fébriles où les vaisseaux se gonflent et « vont éclater, où les passions tuméfient l'être, où la sueur ruisselle, « où le sang bout, où la colère monte, où les émanations du corps « doivent s'échapper avec une sorte de rage ; aucun, dis-je, n'aura

« surpris, fût-ce son chapeau pivotant sur sa tête!... Et tout à coup, « sous l'insaisissable action de ces fluides, guéridons, crayons, mé- « dium, tout se trémousse, se meut, se cabre, saute, danse, parle, « raisonne, déraisonne, endoctrine. Tout à coup, nos pensées, décal- « quées sur l'âme ou la langue d'autrui, laissent s'envoler aux vents « les plus bavards les intimes secrets de nos cœurs (pp. 278, 279, « 280). » Assez d'extravagances! s'écrie avec raison M. Gougenot des Mousseaux.

Mais pourquoi, dira-t-on, frapper du même anathème et faire *fusionner*, pour nous servir d'un mot du jour, le magnétisme et le spiritisme? Pourquoi? c'est qu'ici et là le même agent opère. En traitant du spiritisme, nous avons signalé déjà, d'après M. Kardec et l'expérience, les frappantes harmonies du somnambulisme et des médium : les somnambules ou magnétisés sont des *medium* endormis, et les médium sont des somnambules éveillés; les uns et les autres subissent, sous des formes diverses, la puissance d'un esprit. La *Magie dévoilée* en fournit un curieux exemple. L'auteur raconte *de visu* qu'un magnétisé et un médium, bien que placés à une grande distance dans des chambres séparées, se pénétraient l'un l'autre, s'entendaient ou se détestaient; il arrivait même au somnambule d'expliquer à l'avance, en signalant la présence d'un esprit menteur, ce qu'allait dire et prescrire cet esprit au *médium* qu'il possédait. Cette expérience est péremptoire, et on ne pourrait sans folie en contester la vérité parfaite.

Ainsi donc le spiritisme et le magnétisme sont les formes de la magie au XIXe siècle; nous l'affirmons avec l'auteur sous les réserves que nous faisions tout à l'heure. Au surplus, M. Gougenot des Mousseaux, dans son voyage d'exploration à travers les siècles, entend les philosophes ou prêtres de l'ancien monde, Socrate, Platon, Porphyre, Jamblique, les mages de l'Orient, les savants occultes du moyen âge et de la renaissance, les Pères de l'Eglise, entre autres saint Augustin, saint Cyprien, Tertullien, et une foule d'écrivains ecclésiastiques de premier ordre; l'Eglise elle-même, dans les cérémonies imposantes des exorcismes, explique, avec un accord frappant, les modes divers de l'invasion des esprits. De nos jours enfin nos missionnaires, — par exemple le docte abbé Huc, apôtre du Thibet, — signalent chez les peuples idolâtres cette magie qui s'empare de notre civilisation antichrétienne. Ce concert de témoignages ne peut être une supercherie de l'histoire; il faut l'admettre, ou confesser le scepticisme. Sur le

trépied de la pythonisse, dans l'antre de la sibylle ou la chaudière de la Thessalienne, comme au baquet de Mesmer et au cimetière Saint-Médard, sous la plume des *médium* ou dans le sommeil divinatoire des sujets magnétiques, ce sont les anges foudroyés qui parlent, agissent, pervertissent, sèment l'erreur, le mal, le trouble et le désespoir. Les soi-disant prodiges de la magie moderne sont de vieilles impostures qui ont changé de nom, et nous ne savons rien de plus humiliant, pour le siècle, que d'être séduit et dominé par les puissances perfides et ténébreuses que la superstition rétrograde et infâme du polythéisme adorait en tremblant. Est-ce que les prodiges des médium ou des somnambules ne rappellent pas Simon le Magicien? et certes, ils sont bien pâles devant ceux d'Apollonius de Tyanes.

Mais ces contrefaçons sataniques des divins miracles trahissent leur origine. Le plus souvent, quand le magnétisme guérit, c'est pour peu de temps; presque toujours il déplace la maladie ou l'aggrave jusqu'à la rendre mortelle. Les sujets lucides du magnétisme sont, pour la plupart, d'une santé fragile, d'une constitution maladive, nouvelle preuve que leur fluide est l'action d'un esprit; il n'est pas rare de les voir succomber, par une fin précoce, sous la puissance infernale qu'ils ont volontairement subie, ou même demander au désespoir la fin d'une vie qui leur pèse. On ne saurait donc, — et c'est aussi la conclusion de M. Gougenot des Mousseaux,—trop éviter ces détestables pratiques, les instigateurs qui les propagent, et les livres qui les recommandent. Il faut bien qu'on le sache : pour subjuguer l'âme, les esprits du mal ont besoin de sa volonté ; la liberté morale est inexpugnable : pour la perdre, il faut la livrer. Ces esprits ne peuvent, d'ailleurs, faire comparaître les âmes des morts ou celles des damnés; Dieu seul a pouvoir sur ses élus, sur ceux qui l'implorent dans l'exil passager du purgatoire, ou sur lesquels il a scellé l'abîme. Quand donc l'âme d'un défunt, quelle que soit sa demeure, nous apparaît, c'est qu'elle a reçu de Dieu même à notre égard une mission de justice ou de clémence; mais les puissances infernales répandues dans les airs, comme dit saint Paul, simulent avec art, pour tromper les faibles, des apparitions que sollicite une curiosité ou une affection coupable. Ce n'est point non plus aux bons anges, — avons-nous besoin de l'ajouter après notre étude sur le spiritisme? — que Dieu peut permettre de profaner la gloire qu'il leur communique, en les mettant au service d'évocations futiles ou criminelles, pour parader devant

nous comme des bateleurs, et se mêler indistinctement à la tourbe des anges maudits.

Ce livre sera lu et relu; il avertit, il préserve; il laisse dans l'âme *une émotion toute religieuse; on* se sent heureux d'appartenir à l'Eglise, quand on voit à côté d'elle les régions ténébreuses où descendent, souvent à leur insu, ceux qui la méconnaissent ou la renient. Et, remarquons-le : ce n'est point ici un jeu stérile d'imagination. M. Gougenot des Mousseaux, malgré les allures vives de son style, conserve, sous les séductions de la forme, la maturité grave des pensées. Sur un terrain où il est facile de faire fausse route et de prendre les mirages de l'imagination pour les oasis de la vérité, il assure tous ses pas; il s'entoure de guides fidèles; il convoque, il interroge, il discute; il ne croit, sur les choses étranges qu'il raconte, qu'à lui-même ou aux témoins manifestement irrécusables; pour la doctrine, il écoute les Pères, les docteurs les plus accrédités, l'Eglise enfin, et il doit à cette humble sagesse une irréprochable orthodoxie.

Permettons-nous, toutefois, avant de finir, quelques observations. L'auteur nous affirme que les mauvais génies ont de tout temps demandé du sang, parce qu'ils sont cruels. Rien de plus vrai; mais il y avait aussi, dans les facilités que rencontraient ces exigences, l'influence de la vieille idée du sacrifice par le sang, révélée au premier homme, et que la corruption du polythéisme avait rendue féroce. Il nous dit ensuite, avec M. de Mirville, son digne ami, que les fluides naturels sont les agents des opérations diaboliques. Nous pensons bien qu'ils n'ont pas voulu attribuer à de telles forces certains phénomènes de divination et d'intelligence, pour lesquels les médium et les magnétisés sont directement les échos de leur maître; mais une explication, à cet égard, n'eût pas été inutile. Ensuite, M. Gougenot des Mousseaux n'aurait-il pas pu faire valoir, contre l'absurde théorie du fluide magnétique, cette autre considération décisive, qu'une telle loi de la nature mettrait le monde moral à la merci de tous les crimes et de toutes les erreurs, livrerait toutes les familles et chacun de nous à une inquisition incessante, devant laquelle il n'y aurait plus ni secret ni honneur; que cette loi serait, par sa nature, capricieuse, turbulente, révolutionnaire, la destruction même de l'ordre matériel, et accuserait ainsi la sagesse et la bonté divines? Une telle idée serait puissante sous sa plume; nous la lui recommandons pour une nouvelle édition de son livre; et, puisque nous en sommes à tout dire sur une matière si grave, nous engagerons le savant et habile écrivain

à remanier l'ordre de ses matières. A sa place, nous ferions concorder l'ordre des chapitres avec celui des idées. D'abord, les bons anges, puis les démons, l'âme humaine; le magnétisme considéré 1° dans sa période historique et sous ses noms divers, depuis la plus haute antiquité profane ou religieuse jusqu'à nos jours; 2° dans ses effets ou phénomènes; 3° dans sa nature infernale que les phénomènes révèlent; 4° dans ses influences intellectuelles, morales, religieuses, sociales; 5° viendrait enfin une série de considérations sur les prophéties et les miracles du catholicisme, dans leur opposition avec les merveilles et les divinations de la magie; sur les bienfaits de l'enseignement et de l'action catholiques, en opposition avec les influences et les doctrines perverses des docteurs-médium ou somnambules. — Nous espérons donc qu'une prochaine édition de ce remarquable ouvrage s'enrichira de points de vue nouveaux et d'une classification plus régulière. En exprimant un tel vœu, nous avons la certitude que M. Gougenot des Mousseaux, s'il l'agrée, y satisfera avec le dévouement de sa foi et le courage de son talent.

GEORGES GANDY.

152. **MÉDITATIONS** *à l'usage des communautés religieuses, pour tous les jours de l'année,* ou *le Pain quotidien de l'âme pieuse,* par M. l'abbé François CHESNEL. — 4 volumes in-12 de VIII-484, 475, 464 et 452 pages (1860), chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris; — prix : 10 fr.

Outre les méditations pour chaque jour de l'année et pour les fêtes principales, l'auteur de cet ouvrage y a fait entrer la retraite mensuelle qui sert de préparation à la mort. Sa méthode consiste à choisir un texte de l'Ecriture relatif à l'ordre d'idées religieuses que suppose la fête ou la période de l'année où l'on est entré : il le prend ordinairement dans l'évangile du jour. Ce texte est le thème que la méditation va développer, et dont elle doit tirer le fruit de vie que renferme toute parole sortie de la bouche de Dieu. Le développement lui-même est souvent emprunté aux commentateurs de l'Ecriture, et surtout à Cornélius a Lapide. Mais comme les vérités éternelles se lient les unes aux autres et s'appellent réciproquement, ce premier texte, grâce aux affinités secrètes qu'il a avec des passages différents exprimant des idées semblables, en réveille une foule d'autres dans la mémoire de l'auteur, et, tous ensemble, ils se soutiennent, se fortifient, et font jaillir de leur rencontre une plus vive lumière; ils dégagent, pour ainsi dire, une chaleur plus intense, sous les ardeurs de

illustré, à l'usage de la jeunesse. — 1 vol. in-8° de II-436 pages avec de nombreuses figures, chez L. Hachette et Cie; — prix : 10 fr.

Judas Iscariote. — *Sa vie tirée de la* Mystique Cité de Dieu *de la vénérable Marie de Jésus, religieuse franciscaine et abbesse du couvent de l'Immaculée-Conception d'Agréda, augmentée de notes*, par le R. P. SERAPHIN, passioniste. — In-8° de XII-408 pages, chez H. Casterman, à Tournai, et chez P. Lethielleux, à Paris; — prix : 4 fr. 50 c.

Logique *de Port-Royal, suivie de trois fragments de Pascal sur l'autorité suprême en matière de philosophie, l'esprit géométrique et l'art de persuader, avec une introduction et des notes*, par M. Ch. JOURDAIN. — 1 vol. in-12 de LVI-388 pages, chez L. Hachette et Cie; — prix : 3 fr.

Martyrs *et bourreaux de* 1793, par M. l'abbé Alphonse CORDIER (de Tours). — 3 vol. in-12, ensemble de XL-1082 pages, chez L. Vivès; — prix : 8 fr.

Meditationes *brevissimæ ad usum sacerdotum, religiosorum, missionariorum, iter agentium*, etc., *in totum annum distributæ*, a P. Michaeli CUVELIIER, Societatis Jesu. — 1 vol. in-32 de 512 pages, chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris; — prix : 1 fr. 50 c.

Mémoire (deuxième) *justificatif de l'innocence du frère Léotade, des écoles chrétiennes de Toulouse, condamné aux travaux forcés à perpétuité par la Cour d'assises de la Haute-Garonne, le 4 avril* 1848, *comme auteur du viol et du meurtre de Cécile Combettes, décédé au bagne de Toulon le* 26 *janvier* 1850, *adressé au Sénat avec le premier Mémoire*, par M. Jean Michel CAZENEUVE, avocat, *tant de son chef que comme procureur-fondé de François Bonafous, frère de Léotade, poursuivant la réhabilitation de la mémoire du malheureux condamné.* — 1 vol. in-8° de 182 pages, chez Dentu; — prix : 2 fr. 50 c.

On peut voir tout ce que M. Cazeneuve a écrit en faveur du malheureux frère Léotade, dans nos tomes XIII, p. 135, XV, p. 46.

Panégyriques *de saint Ignace d'Antioche et des SS. Juventin et Maximin*, par saint JEAN CHRYSOSTOME, *avec traduction et analyse*, par le R. P. Joseph BROECKAERT, S. J. — In-8° de 80 pages (*textes grec et français en regard*), chez H. Goëmaëre, à Bruxelles, et chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris; — prix : 1 fr. 50 c.

Pape-roi (le), par M. Ernest GERVAIS. — In-8° de 32 pages, chez C. Douniol; prix : 80 c.

Paraphrase *du* Dies iræ, *précédée de la manière d'entendre la messe, suivie d'une octave sur le purgatoire, de méditations sur l'oraison dominicale*, par M. l'abbé HÉROGUER, grand-doyen, curé de Saint-Pierre, à Douai. — 2ᵉ *édition*. — 1 vol. in-12 de XXII-154-106 pages, chez C. Le Male, à Douai, et chez Schulz et Thuillié, à Paris; — prix : 1 fr. broché, 1 fr. 50 c. relié, et 2 fr. doré sur tranche.

Piérotin, Piérotine, ou *Bon sens ne peut mentir*. — In-12 de 24 pages, chez H. Goëmaëre, à Bruxelles, et chez J.-B. Pélagaud et Cie, à Lyon et à Paris; — prix : 75 centimes.

Proverbes dramatiques en vers, par M. le baron F. *de Roisin*; — n° 3.

Pomme (la) *de discorde*, ou *le Pape-roi*, par M. Alphonse BOURGEOIS. — Grand in-8° de 32 pages, chez H. Casterman, à Tournai, et chez P. Lethielleux, à Paris; — prix : 1 fr.

Progrès (le) *par le christianisme, Conférences de Notre-Dame de Paris*, par le P. FÉLIX, de la Compagnie de Jésus. — ANNÉE 1860 — 1 vol. in-8° de 336 pages, chez Adr. Le Clère et Cie, et chez C. Dillet; — prix : 3 fr. 50 c.

Raison (de la), *du génie et de la folie*, par M P. FLOURENS, membre de l'Académie française. — 1 vol. in-12 de 280 pages, chez Garnier frères; — prix : 3 fr. 50 c.

Rapport *du général* DE LAMORICIÈRE *à Mgr de Mérode, ministre des armes de S. S. Pie IX, sur les opérations de l'armée pontificale contre l'invasion piémontaise dans les Marches et l'Ombrie, accompagné de 3 cartes fournies par l'état-major du général.* — In-8° de 60 pages plus 3 cartes, chez C. Douniol; — prix : 2 fr. 50 c.

Rome *devant l'Europe*, par M. Paul SAUZET. — 3ᵉ *édit., revue et augmentée d'un chapitre final sur l'état de Rome et de l'Europe.* — 1 vol. in-12 de XVI-478 pages, chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 3 fr.

Nous avons indiqué les 2 éditions précédentes dans notre *Bulletin-sommaire*, à mesure qu'elles ont paru (p. 448 de notre t. XXIII, et 364 du présent volume).

Traité *des peines ecclésiastiques, de l'appel et des congrégations romaines*, par M. l'abbé J. STREMLER, docteur en théologie et en droit canonique. — 1 vol. in-8° de XII-664 pages, chez Mme Vve Poussielgue-Rusand; — prix : 6 fr.

Vérité (la) *sur les moines et les religieux*, par M. l'abbé V. POSTEL. — 1 vol. in-18 de 196 pages, chez J.-L. Paulmier; — prix : 80 c.

Petits traités populaires, 10 série, 8ᵉ traité.

J. DUPLESSY.

TABLES.

I

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie Catholique*, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la Table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

No 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, tels que les artisans et les habitants des campagnes.
3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.
5. — — aux PERSONNES INSTRUITES, qui aiment les lectures graves et solides.
6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE ou PHILOSOPHIQUE.
*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.
A. — les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
Y. — les livres absolument MAUVAIS.
M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.
R. *Placée toujours après un chiffre*, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve*.
Y. *Placée après un chiffre*, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée*, et qui ne peut être *lu que par quelques-uns*, et pour des *raisons exceptionnelles*.

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

R.

S.

V.

III

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A.

ERRATA.

Page 83, *ligne* 32, mettre le guillemet au commencement de la ligne.
Page 221, *ligne* 31, retranche, *lisez* retranchait.
Page 260, *ligne* 1 *et dans la suite de l'article*, Haepten, *lisez* Haefton.
Page 432, *ligne* 4, religion, *lisez* région.
Page 433, *ligne* 31, puisqu'il, *lisez* pour qu'il.